VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 FEVRIER 1935 — NUMERO 42

Adres... ance à ... TS:
Ca... $2.00
Et... $2.50
Europ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

L'HON. ALBERT PRÉFONTAINE EST MORT

Doyen d'âge de la Chambre, le député de Carillon représentait depuis onze ans l'élément français dans le cabinet Bracken—Ses funérailles à Saint-Pierre

L'hon. Albert Préfontaine, ancien ministre de l'agriculture du Manitoba, actuellement ministre sans portefeuille, est mort jeudi matin à l'hôpital de la Miséricorde, après un mois de maladie. Il a succombé à une pneumonie.

M. Préfontaine était le doyen de la Chambre provinciale. Elu en 1903 député de Carillon, il avait presque constamment représenté ce comté, sauf à deux brefs intervalles où il connut la défaite par une petite majorité en 1914 et en 1920. Il était en même temps un agriculteur d'une vaste expérience qui joua un rôle important dans le développement agricole du pays.

Albert Préfontaine naquit à Upton, P.Q., le 11 octobre 1861. Il était le fils de Fernand Préfontaine et de Mathilde Desautels. Passé aux Etats-Unis avec ses parents, il fréquenta l'école paroissiale de Greenfield, Mass. A 19 ans, il prenait le chemin du Manitoba. Ayant manqué son train quelque part au sud de la frontière, c'est à pied qu'il fit son entrée dans la province. C'était en 1880. Il s'établit à Sainte-Agathe où il cultiva le sol pendant cinq ans, mais s'installa définitivement à Saint-Pierre où, à force de travail, il devait plus tard se voir à la tête d'une véritable ferme modèle. Il se lança aussi quelque temps dans le commerce avec un égal succès et fut président de la "Saint-Pierre Trading Co", qui possédait des magasins à Saint-Pierre, Otterburne et Carey.

M. Préfontaine avait épousé en premières noces Albina L'Heureux, fille de François L'Heureux, de Saint-Pierre, qui lui donna huit enfants dont six lui survivent. L'un de ses fils a été tué à Arras en 1918. A la fin des hostilités, M. Préfontaine avait été visiter les champs de bataille de France et avait eu la consolation de prier sur la tombe de ce fils. Il avait épousé en secondes noces Mme veuve Péloquin, décédée il y a trois ans.

Vie publique

M. Préfontaine fut élu en 1892 préfet de la municipalité de Salaberry, position qu'il occupa jusqu'en 1899. Il s'intéressa alors à la politique provinciale et aux élections générales de 1903, il fut élu député conservateur de Carillon. A partir de ce moment, il resta continuellement dans la lutte. En 1914, lors de la grande offensive contre le gouvernement Roblin, il fut défait par T.-B. Molloy qui l'emporta par sept voix. En 1920, M. Dupré fut élu à sa place par une majorité de 48.

Après la défaite de Roblin, en 1915, M. Préfontaine devint chef de l'opposition conservatrice; mais en 1922, il se présenta comme candidat du nouveau parti des fermiers et fut élu à une grosse majorité. Il ne fit pas partie dès le début du cabinet Bracken, mais à la fin de 1923 il fut nommé secrétaire provincial et commissaire des terres et des chemins de fer. L'année suivante, on lui confiait en plus le portefeuille de l'agriculture. Depuis quelques années, l'état de sa santé ne lui permettant plus un travail aussi actif, il était ministre sans portefeuille.

A Saint-Pierre

Le corps de M. Préfontaine a été transporté de Winnipeg à Saint-Pierre jeudi. Un nombre considérable de personnes de la paroisse et des environs sont venues rendre un dernier hommage au populaire défunt avant les funérailles. Celles-ci ont eu lieu samedi matin. L'église de Saint-Pierre était trop petite pour contenir la foule des assistants, parmi lesquels on remarquait le premier ministre Bracken et les membres de son cabinet, ainsi que la moitié des députés de l'Assemblée législative.

Le service funèbre

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre, assisté de M. l'abbé Rocan, curé de Sainte-Agathe, et de M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre. S. E. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, était présent, ainsi que Mgr Jubinville, P.D., V.G., vieil ami intime du défunt.

On remarquait aussi dans le choeur: Le R. P. Dominique, Prieur de St-Norbert; le R. P. Béliveau, S. J., recteur du Collège de St-Boniface; le R. P. Vézina et le R. P. Plourde, du Sacré-Coeur de Winnipeg, ainsi que le R. P. J.-B. Beaupré, représentant les Oblats; MM. les abbés Macaire, Picton, d'Eschambault, Adélard Couture, Vinet, le R. P. Denis, C.S.V., supérieur d'Otterburne; M. l'abbé Daignault, M. l'abbé Chamberland, M. l'abbé Laurin, le R. P. Laplante, curé de Ste-Anne et autres.

Les porteurs honoraires des cordons du poêle étaient: l'hon. John Bracken, premier ministre; l'hon. W. J. Major, C.R., procureur général; l'hon. W. R. Clubb, ministre des travaux publics; l'hon. E. A. McPherson, trésorier provincial; l'hon. J. S. McDiarmid, ministre des mines et des ressources naturelles; l'hon. D. L. McLeod, commissaire municipal; l'hon. D. G. McKenzie, ministre de l'agriculture; l'hon. P. A. Talbot, président de la Chambre; M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education; M. Ernest Hébert, préfet de la municipalité de Salaberry, et M. Jean Arpin, de Montréal, ancien surintendant de la Banque Canadienne Nationale dans l'Ouest, qui se trouvait au Manitoba au moment du décès de M. Préfontaine.

Les porteurs actifs étaient MM. Amédée Préfontaine et O. L'Heureux, neveux du défunt; Eugène Turenne et Albert Boivin, ses gendres; Wilfrid Royal, Charland Prud'homme et Ovila Péloquin, ses beaux-fils.

Le deuil était conduit par M. Edouard Vadeboncoeur, chez qui M. Préfontaine demeurait depuis huit mois.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Pierre adjacent à l'église.

A la demande de l'hon. D. G. McKenzie, les bureaux du ministère de l'agriculture avaient été fermés au public samedi et presque tout le personnel était venu assister aux funérailles. La division de l'industrie laitière, à laquelle M. Préfontaine s'intéressa tout particulièrement, était représentée par MM. L. A. Gibson, commissaire provincial, C. P. Proden, Isidore Villeneuve, D. E. McKenzie et Miss E. Stevens. M. K. G. McKay représentait la division de l'industrie laitière du gouvernement fédéral.

Ministre décédé



L'HON. ALBERT PREFONTAINE, dont les funérailles ont eu lieu samedi à Saint-Pierre-Jolys

Une enquête sur les prix des produits de la ferme

OTTAWA — L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, a annoncé, à l'ouverture du 13e congrès annuel du Conseil canadien d'horticulture, qu'une enquête sera peut-être tenue sur l'écart des prix entre les producteurs et les consommateurs, en ce qui concerne les produits agricoles, en vertu de la loi de la mise en vente des produits agricoles. Plusieurs personnes ne sont pas encore au courant de la nouvelle loi fédérale, fait observer le ministre. Et lui-même ne tient pas à la discuter en public pendant plus de cinq minutes à la fois, parce qu'il ne veut pas que cette loi entre dans la discussion politique.

"Il est malheureux, dit-il, qu'une loi de ce genre ait été adoptée un an seulement avant les élections. Ce fait a causé une certaine animosité qui n'aurait pas existé dans un autre temps."

Mort d'un ancien ministre manitobain

EMERSON, Man. — Le Dr D. H. McFadden, ancien ministre manitobain, est décédé à l'âge de 79 ans.

Né dans l'Ontario, il était venu au Manitoba en 1880 pour y exercer sa profession de vétérinaire. Il fut élu pour la première fois député conservateur en 1893. En 1900 il devint ministre des travaux publics dans le cabinet Macdonald et fit aussi partie du cabinet Roblin comme secrétaire provincial.

Visite d'anciens combattants français au Canada en août

LE HAVRE, France — Plusieurs centaines d'anciens combattants français visiteront le Canada au mois d'août prochain, annonce l'Association des anciens combattants.

A Québec et à Montréal, ils seront les hôtes des anciens combattants canadiens en France et ils passeront plusieurs jours à New-York où ils seront reçus par la Légion américaine. Ces vétérans s'embarqueront au Havre le 9 août à bord du "Lafayette" de la Compagnie générale transatlantique (French Line).

LES DIONNE ET LEURS JUMELLES

Les parents auraient retenu les services d'un avocat pour obtenir l'entretien des bébés

TORONTO — Nombre de rumeurs circulent en ce moment au sujet des cinq petites Dionne, de leurs parents et de leurs frères et soeurs. On répète que M. et Mme Oliva Dionne ont retenu les services de M. Paul Martin, avocat de Windsor, afin d'obtenir le contrôle entier de l'entretien et de l'éducation de leurs cinq fillettes, d'obtenir également de l'argent à même le fonds constitué au profit des jumelles, et cela dans le but de subvenir à l'entretien et à l'éducation de leurs autres enfants. On ajoute que M. Martin aura une entrevue avec l'hon. Mitchell-F. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, jeudi prochain, dans le but d'obtenir l'autorisation de prendre de l'argent à même le fonds qui doit être partagé entre les cinq jumelles le jour où elles auront atteint l'âge de dix-huit ans.

Les arrangements auraient été conclus entre l'avocat et les parents Dionne à Détroit, au cours de leur tournée avec le film qui présente leurs cinq filles. Oliva Dionne et sa femme auraient déclaré qu'ils avaient été forcés d'abandonner leurs droits naturels aux mains des cinq gardiens légaux nommés par le tribunal sous la menace de se voir retrancher de la liste des chômeurs secourus par l'Etat. Ils auraient ajouté que c'était dans le but de faire vivre et instruire convenablement leurs cinq autres qu'ils avaient entrepris leur tournée dans des théâtres américains.

Sauver les jumelles

Interrogé à ce sujet le premier ministre de l'Ontario a contredit une partie de ces rumeurs en disant que des arrangements avaient déjà été faits afin de prendre à même le fonds pour réparer la maison paternelle et voir aux autres enfants de la famille. L'hon. M. Hepburn a nié l'assertion prêtée aux Dionne qui auraient été menacés de ne plus recevoir de secours de l'Etat s'ils n'abandonnaient leurs droits sur les jumelles. "De nombreux entrepreneurs de spectacles continuent de projeter une tournée des bébés par tous les Etats-Unis, a-t-il encore dit. Mais cela ne se fera certainement pas au détriment de la santé des petites Dionne. Notre devoir est de les maintenir en santé et nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour y réussir."

M. L.-P.-J Roy nommé sous-secrétaire

OTTAWA—M. L.-P.-J. Roy, haut fonctionnaire de la Banque Provinciale du Canada, vient d'être nommé au poste de sous-secrétaire de la Banque du Canada. C'est le gouverneur de cette institution, M. Graham Towers, qui a annoncé la nomination.

M. Roy est originaire de Saint-Léonard, N.-B.

On annonce en même temps que la Banque du Canada aura des succursales à Montréal, Toronto, Vancouver.

VA-T-ON FINIR PAR S'ENTENDRE?

L'Allemagne consent à discuter—Sir John Simon se rendra à Berlin et à Moscou

LONDRES — Il est maintenant certain qu'à brève échéance les conversations directes entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne porteront non seulement sur le projet du pacte aérien défensif en Europe Occidentale, mais aussi sur toutes les questions mentionnées dans l'accord anglo-français du 3 février. C'est ce que l'on a déclaré vendredi soir.

C'est un remarquable progrès accompli depuis la remise à Berlin de la note anglo-française invitant l'Allemagne à participer à une série d'ententes pour son retour à la Société des nations, pour la limitation générale des armements, pour d'extension des pactes de l'Europe centrale et orientale et la consolidation de la paix européenne.

La même invitation a été faite en même temps à l'Italie et à la Belgique.

Discussion directe

Après des consultations des gouvernements anglais et français au sujet de la réponse de l'Allemagne aux ouvertures anglo-françaises, la Grande-Bretagne a ouvert une discussion directe avec les gouvernements de l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie par l'intermédiaire des ambassadeurs britanniques dans les capitales de ces trois pays.

Simon ira à Berlin

On croit que sir John Simon se rendra à Berlin, puis probablement à Moscou, après une conférence à Paris le 28 février. L'Allemagne a informé le gouvernement britannique qu'il lui serait agréable de recevoir la visite de sir John et qu'elle est prête à discuter tous les points des propositions du 3 février au sujet desquels elle était demeurée dans une réserve presque complète.

Moscou a, de la même manière, avisé Londres que l'Union Soviétique verrait d'un oeil favorable une visite de sir John.

Le gouvernement du chancelier Hitler a donc cessé d'écarter tout ce qui, dans le communiqué anglo-français, ne se rapportait pas à un pacte international d'assistance mutuelle aérienne.

La révision de la constitution

OTTAWA—Une commission parlementaire a été récemment désignée avec mission d'étudier les moyens à prendre pour modifier et reviser l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Cette commission a tenu sa première réunion et elle s'est choisi un président, M. F. W. Turnbull, député conservateur de Regina. Dans le monde parlementaire fédéral, M. Turnbull passe pour être l'un des grands maîtres du Klu-Klux-Klan de Saskatchewan. Il était l'un des intimes de feu le Dr Cowan.

Les minorités françaises et catholiques du pays n'ont certes pas à se féliciter de la présidence qui échoit à M. Turnbull.

Morte à 109 ans

EMERSON, Man. — Mme Angélique Gosselin, veuve d'Augustin Gosselin, est décédée mercredi à Saint-Vincent, Minn., à l'âge de 109 ans. Née à Saint-François-Xavier, Man., le 3 octobre 1825, son nom de jeune fille était Angélique Zastre. Elle fut mariée en 1843 par l'abbé Belcourt. Vers l'âge de 17 ans, elle vint s'établir près de Saint-Vincent et vécut toute sa vie sur un homestead de la vallée de la rivière Rouge. L'automne dernier, à l'occasion de son 109e anniversaire, elle reçut les félicitations du gouverneur du Minnesota. Jusqu'à ces dernières années elle pouvait encore prendre soin des volailles. Il y a deux ans, elle fit un voyage en aéroplane.

Exécution capitale à Edmonton

EDMONTON — Le sourire aux lèvres, James Whannell, 21 ans, a été pendu à la prison du fort Saskatchewan, en expiation de la mort de Matthias Schmidt, colon de Peace River, Alberta. La mort est survenue après onze minutes et demie. Whannell est le cinquième condamné mis à mort ici depuis quinze mois.

Nouvelles Brèves

VICTORIA—Alex. Manson, député libéral d'Omineca à la Législature de la Colombie-Anglaise et ancien procureur, a déclaré que le mouvement en vue de la séparation de la province du reste du Canada prenait des proportions étonnantes.

REGINA—La première session de la huitième législature de la Saskatchewan s'est close après avoir duré 46 jours.

ITUNA, Sask.—Un incendie qu'on croit être d'origine criminelle a complètement détruit la salle catholique grecque. Une enquête est ouverte.

MONTREAL — M. S. J. Hungerford, président du Chemin de fer National du Canada, annonce que M. W. U. Appleton, administrateur de la région de l'Atlantique, du réseau national, a été promu au titre de vice-président.

HALIFAX — Des épidémies de rougeole, de grippe et de fièvre scarlatine ont amené la fermeture des écoles dans trois villes de la Nouvelle-Ecosse et d'une église dans l'une de ces villes.

WASHINGTON — La Chambre a voté des crédits de $378,000,000 au ministère de la Guerre. Cette somme se partageait en $318,000,000 pour les fins militaires et $60,000,000 pour les rivières et ports.

Comment j'ai tué mon enfant

Par PIERRE L'ERMITE

BUENOS AYRES — Pendant que ses armées frappent à la porte de la Bolivie, le Paraguay se prépare apparemment à quitter la Société des nations à l'exemple du Japon et de l'Allemagne.

PARIS — Un tribunal a ordonné que René Renoult, ancien ministre de la justice soit gardé prisonnier pour subir un procès sous l'accusation d'avoir vendu son influence en faveur de feu Serge Stavisky.

BORDEAUX, France—Six personnes ont perdu la vie et cinq ont été blessées aujourd'hui pendant une violente tempête de vent qui s'est abattue dans le sud et le centre de la France.

PARIS—La France et l'Autriche sont en complet accord sur les problèmes en Europe centrale concernant l'Autriche, a déclaré M. Pierre Laval, le ministre français des affaires étrangères, dans un communiqué, à l'issue de la première conférence officielle avec le chancelier autrichien, M. Kurt Schuschnigg, et avec son ministre des affaires étrangères, le baron Egon Berger-Waldenegg.

BRUXELLES — Les membres socialistes de la Commission nationale du Travail ont démissionné en bloc pour protester contre la politique sociale et économique du gouvernement. Ils ont été remplacés immédiatement par des catholiques et des libéraux.

PARIS — D'après une statistique des Consuls de Pologne, on comptait en France, en 1934, 523,000 Polonais.

Des agitateurs en Colombie-Britannique

OTTAWA—Au cours du débat en comité sur le bill de l'assurance-chômage, le député indépendant de Comox-Alberni, M. Neil, a proposé un amendement à l'article 10 à l'effet qu'il n'y ait pas de listes d'indésirables, de black list, dans les bureaux de placement dont l'établissement est prévu.

Le premier ministre a promis qu'il n'y aurait pas de telles listes.

En marge de cet amendement, un député libéral, M. Hanbury, a déclaré que des agitateurs ont été envoyés dans les exploitations forestières de sa province de Colombie, à l'instigation de la Russie, dans le but de désorganiser cette industrie. La Russie aurait agi ainsi parce qu'elle était alarmée de la grande quantité de bois colombien qui était exportée sur les marchés de Grande-Bretagne.

Chambre Provinciale

LA CHAMBRE SUSPEND SES TRAVAUX

En signe de deuil, l'Assemblée législative n'a pas siégé jeudi et vendredi—Le premier ministre et les chefs de groupes font l'éloge de l'hon. Albert Préfontaine

Jeudi, jour de la mort de l'hon. Albert Préfontaine, la Chambre n'a siégé que quelques minutes et s'est ajournée presque immédiatement en signe de deuil. Le siège du défunt, sur la première rangée des banquettes ministérielles, était tendu de noir.

M. Bracken, visiblement ému, a exprimé sa douleur et son regret du départ de ce précieux collègue. C'est la première fois dans l'histoire de la province, a-t-il dit, qu'un ministre du cabinet meurt pendant que la Chambre est en session. Il n'est que juste que la Chambre s'ajourne après les funérailles.

Le premier ministre a fait l'éloge de M. Préfontaine. Il laissera surtout le souvenir d'un excellent fermier, mais on ne doit pas oublier qu'il a consacré une grande partie de sa vie au service du public.

Albert Préfontaine avait deux vertus caractéristiques, a dit M. Bracken: un sens élevé de l'honneur et un sens profond de la loyauté à ses collègues et à ses amis. Représentant d'un groupe minoritaire, il était pour la tolérance. On ne saura jamais à quel point l'absence presque totale d'animosité de race ou de religion dans la province était due à l'influence d'Albert Préfontaine.

En secondant la motion de condoléance à la famille proposée par le premier ministre, M. Evans a déclaré qu'il le faisait avec le sentiment profond d'une perte personnelle. Il connaissait depuis plus de trente ans M. Préfontaine qui représentait à ses yeux l'homme dévoué au service du public. C'est un rare privilège pour le Manitoba d'avoir eu parmi ses pionniers des hommes de ce calibre.

M. Farmer, au nom du groupe ouvrier, et M. Barclay, au nom des libéraux, ont aussi fait l'éloge du défunt. La motion a été adoptée par un vote de tous les députés debout.

Nos routes

Au début de la semaine, le débat sur l'adresse s'est continué sans offrir beaucoup d'intérêt.

George Dinsdale, conservateur (Brandon), demande que le gouvernement consacre plus d'argent à l'entretien des routes, qui sont en mauvais état. On devrait réduire au besoin sur d'aures services pour assurer ces travaux essentiels.

M. Weeb, conservateur (Assiniboia), se plaint que les lois de la circulation sur les grandes routes ne sont pas appliquées comme elles devraient l'être, ce qui se traduit par de nombreux accidents et pertes de vie.

M. Webb est d'avis, comme M. Evans, que la Canada est administré trop coûteusement. On pourrait commencer par réduire le nombre des municipalités et des districts scolaires. En fin de compte, un seul gouvernement suffirait pour toutes les provinces de l'Ouest.

Le député d'Assiniboia s'en prend à la loi des liqueurs. Une loi, dit-il, qui autorise la livraison des liqueurs aux chambres à coucher des hôtels mais empêche d'en vendre dans les salles à manger des mêmes hôtels est une insulte à la population du Manitoba. Il critique aussi la taxe sur le salaire, la plus impopulaire de toutes, et croit qu'elle devrait être amendée de façon à alléger le fardeau des petits salariés. M. Webb croit que le gouvernement se fait tricher et que ce sont les pauvres qui paient le plus.

Parlement Fédéral

INTÉRESSANT DÉBAT SUR L'IMMIGRATION

Un plan quinquennal pour l'établissement de jeunes cultivateurs canadiens sur des terres—La discussion du projet d'assurance-chômage article par article

OTTAWA—La question de l'immigration est plus que jamais à l'ordre du jour. Au plan Hornby s'ajoutent d'autres plans, différents les uns des autres dans leurs modalités, mais tendant tous au même but: déverser chez nous une partie du trop-plein de la population oisive des îles britanniques.

C'est un fils d'immigrés ukraniens, originaire lui-même des Etats-Unis, M. Michael Luchkovich, député de Vegreville, qui devait donner à ce propos une leçon de bon sens national à tous nos députés. Il a été le premier, à cette session-ci; en tout cas, à dire ce qu'il faut penser de l'aide à l'immigration, alors que tant de nos ruraux déracinés sont en perdition dans les villes, que tant d'autres ruraux découragés n'ont plus qu'une pensée: quitter la terre.

Un plan quinquennal

Le député libéral de Témiscamingue-Nord, M. J.-A. Bradette, suggérait au gouvernement d'entreprendre un plan de cinq ans pour l'établissement des jeunes cultivateurs canadiens sur des terres.

Ce plan comporterait une dépense de $20,000,000 de la part du gouvernement fédéral, à répartir sur les cinq années, au bénéfice de 20,000 fils de cultivateurs. Chacun de ces derniers recevrait $1,000 par année, cinq années durant.

Cela n'a pas manqué de donner lieu à de nombreux discours, à des expressions d'opinions fort diverses. Un député conservateur de la province de Québec, M. Gobeil (Compton) a bel et bien déclaré que c'est aux provinces et non pas au gouvernement fédéral qu'il appartient d'organiser la colonisation, que le gouvernement fédéral peut difficilement s'en occuper, même avec la coopération des provinces, parce que cette coopération ne lui serait pour ainsi dire pas possible avec les provinces dont le gouvernement ne serait pas de la même couleur politique.

Nos jeunes Canadiens d'abord

Comme M. Bradette, M. Luchkovitch est d'avis qu'avant de faire venir d'autres pays des jeunes gens qui n'ont aucune connaissance agricole, de les placer sur des terres, aux frais du gouvernement, il convient d'aider d'abord les jeunes gens qui sont déjà établis au Canada, les fils de nos propres agriculteurs. Pourquoi aiderions-nous d'abord les fils de gens qui ne sont pas citoyens du Canada, qui ne sont pas même domiciliés au Canada, avant d'aider les fils des Canadiens?

"Pour ma part, je considère que ce serait de mauvaise politique, que ce serait aussi injuste envers les jeunes gens de chez nous qui veulent se placer sur des terres.

Germes de communisme

"... Qu'on s'imagine quels pourront être les sentiments de ces jeunes gens du Canada si on leur refuse de l'aide alors que l'on se porte au secours de jeunes gens de l'extérieur, qu'on les installe sur des terres. Il n'en faudrait pas plus pour faire germer le communisme dans ce pays. Je considère qu'il est du devoir du gouvernement d'aider d'abord tous les jeunes gens de ce pays avant de penser à donner de l'aide à ceux de l'extérieur.

"Si l'on fait venir des jeunes gens de l'extérieur, il faudra payer pour leur formation et, après cette formation artificielle, il n'est pas du tout certain qu'ils soient en mesure de devenir de bons agriculteurs canadiens, d'aussi bons agriculteurs canadiens que nos jeunes gens qui ont été élevés dans notre pays, sur la terre. La chose est même impossible."

Une paysannerie

Le Dr Howden député de Saint-Boniface, affirme que c'est le salut du pays que d'avoir une véritable paysannerie, une population de gens qui vivront de la terre.

M. John Vallance, libéral de Battleford-Sud, est d'avis contraire. Il ne faut plus d'une paysannerie ignorante. Plutôt que d'avoir un établissement rural quelconque, acceptons le plan Hornby, qui offre un plan défini.

M. Vallance est en faveur du plan Hornby parce que c'est un plan. Les nouveaux venus de l'agriculture, dit-il, dépendront d'une organisation à laquelle nous pourrons les remettre s'ils ne font pas l'affaire.

(A suivre en dernière page)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LORETTE

Chronique de la fin du mois

Deux nouveaux petits paroissiens: Therrien, Joseph-Gérard-Maurice-Achille, enfant de Joseph Therrien et de Rose Jeanson, né et baptisé le 11 février. Parrain et marraine, Achille Freynet et Alexina Freynet.

Misaga, Joseph-Antoine-Roland, fils de John Misaga et d'Albina Manaigre, né et baptisé le 15 de ce mois. Son parrain a été Pierre Manaigre et sa marraine Mary Misaga.

Décès

Le 15 février s'éteignait paisiblement Mme veuve Jos. Arpin, née Eliza Dufault, à l'âge de soixante et dix-sept ans et onze mois. Son service et sa sépulture eurent lieu lundi le 18. M. le Curé chanta le service accompagné de l'abbé L. Rivard, de N.-D. de la Miséricorde, et du R. P. Parent, C.SS.R., de Ste-Anne-des-Chênes. Le R. P. Vésina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, à Winnipeg, assistait au choeur. Les huit fils de la défunte accompagnaient les restes de leur mère: Jean, de la Banque Canadienne Nationale de Montréal; Alexandre, de Ste-Rose-du-Lac; Joseph, de St-Boniface, et les cinq autres de Lorette même: Vertume, Albert, Marcien, Rosaire et Raphaël, secrétaire de la Municipalité. Des trois filles, une seulement, Mme Asman Désorcy, de Lorette, put assister aux funérailles. Les deux autres, Mme J. Lovac et Joséphine, de Vancouver, ne purent venir.

La famille Arpin vint de St-Ours, près St-Hyacinthe, vers 1884.

Nos sincères condoléances.

Quarante-Heures

Le Couvent eut ses Quarante-Heures du 14 au 16 février. M. l'abbé L.-J. Lefrenière, ancien vicaire vint en cette circonstance prêter son concours.

• • •

La famille Arpin remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Eliza Arpin-Dufault.

LA BROQUERIE

Feu Mme Joseph Balcaen

Lundi soir, le 18 février, s'éteignait à l'hôpital de Saint-Boniface, entourée des membres de sa famille, munie des secours de la sainte Eglise, Mme Joseph Balcaen. Une opération urgente avait été jugée nécessaire. Le 17, on espérait un prompt rétablissement quand des complications vinrent mettre sa vie en danger. Sa mort, survenue le lendemain, jeta un deuil dans de nombreuses familles à La Broquerie.

Mme Joseph Balcaen, née Eva Laurencelle, était âgée de 23 ans. Elle laisse pour la regretter, outre son époux, quatre enfants. La dépouille fut transportée à La Broquerie et les funérailles eurent lieu jeudi le 21 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Couture chanta le service. M. le curé Gagné, de Woodridge, était au choeur.

Les porteurs étaient les frères et beaux-frères de la défunte, MM. Georges, Louis, Eugène et Joseph Laurencelle, MM. Elie Gauthier et Gilles Balcaen. Conduisait le deuil M. Joseph Balcaen, époux éploré qu'accompagnaient son père, M. Oscar Balcaen, et son beau-père, M. Alfred Laurencelle. Tous les membres des familles Balcaen et Laurencelle assistaient aux funérailles. On remarquait M. et Mme Edmond Freynet, M. et Mme Arthur Freynet, de Sandilands; Mme Emile Grenier, de St-Labre; M. Pichette, de Saint-Boniface; les familles Duguay, de Ste-Anne; M. Gustave Dubois, de Sandilands; M. Charles Dupagné, de St-Jean-Baptiste.

Dans la personne de Mme Joseph Balcaen disparaît une jeune épouse pleine de tendresse, de dévouement pour les siens. D'une franche et cordiale gaieté, elle charmait ceux qui entraient chez elle. Sa foi était remarquable.

Remerciements

Les familles Balcaen et Laurencelle remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur marquer tant de sympathies dans la cruelle épreuve qui les atteint. Un merci spécial à MM. les membres du Cercle littéraire St-Joachim pour la touchante lettre de sympathie envoyée par le président.

• • •

M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle local de La Broquerie, ainsi que MM. Noël Tétreault et Bédard, ont assisté aux funérailles de l'Hon. A. Préfontaine à Saint-Pierre-Jolys.

Les délégués des commissaires d'écoles de nos différents arrondissements scolaires prendront part à la convention les 26, 27 et 28 février.

LETELLIER

Anniversaire

A l'occasion de leur 32e anniversaire de mariage, M. et Mme Alexandre Cadieux, citoyens bien connus et estimés de notre paroisse, étaient l'objet d'une réunion improvisée de parents et d'amis dimanche le 17 février.

Un groupe de quatre-vingts personnes se trouvèrent réunies sous leur toit hospitalier. M. Edmond Desrosiers, de Fort-Garry, était du nombre et, par sa bonhomie, contribua beaucoup à la gaieté de la réunion. La famille Durant, de St-Norbert, était aussi représentée.

Au nom des assistants, M. Léon Bruyère offrit aux jubilaires les voeux d'estime et d'affection que tous ressentent pour eux, et leur souhaita encore de longues années de vie à la tête de leur nombreuse et belle famille.

Les tables de cartes furent occupées pendant toute la soirée; de la musique et du chant étaient aussi au programme; après un goûter réconfortant, l'on se sépara heureux d'avoir passé une soirée du "bon vieux temps".

• • •

Nos apiculteurs ont disposé de la plus grande partie de leur récolte de miel récemment à un prix assez satisfaisant. Pour le miel, comme pour les autres produits, il y a des moments plus favorables que d'autres pour en disposer; si l'Association des Apiculteurs avait réussi, comme elle le voulait, à charger un char complet de miel et à le vendre en bloc, tous les membres auraient probablement bénéficié d'un prix encore plus avantageux. A l'année prochaine!

Hockey

Letellier a perdu la première partie des finales de la ligue Internationale contre Hallock, Minn. Résultat, 3-2. Ils joueront de nouveau cette semaine; espérons qu'ils gagneront la seconde partie et conserveront ainsi encore une chance d'obtenir le trophée Shea.

Notre équipe a voulu saisir l'occasion de chemins passables et d'une température favorable pour aller tenter d'enlever la coupe Molloy à nos bons amis de St-Pierre... mais ils n'ont pas réussi... et pour cause. St-Pierre a aussi une bonne équipe de gouret, qui n'entendait pas laisser partir ce trophée sans résistance.

Ste-Elisabeth possède une équipe de hockey, elle est nouvelle, mais déjà ambitieuse. Une partie fut jouée contre nos joueurs junior dimanche après-midi, résultat: 5-4 pour Letellier. Les points indiquent que la partie fut intéressante. Dupré joua une partie sensationnelle dans les buts des visiteurs. Nap. Comeault fit une [illegible] pour aller compter le point décisif.

Samedi dernier, nous avions comme visiteurs M. J. Blais, de Saint-Boniface, avec son équipe "St-Boniface Maroons" pour une rencontre d'exhibition avec nos seniors. L'entraîneur, Gus Pelletier, avait réuni un groupe de joueurs qui faisait honneur au beau nom de Saint-Boniface. Malheureusement notre alignement n'était pas au complet et nous avons été vaincus; nous l'aurions probablement été pareillement, mais il faut faire valoir les excuses que nous pouvons avoir. Résultat: 5-3. Belle partie, animée, rapide, amicale.

Les deux équipes partagèrent un goûter après la partie et passèrent des moments agréables ensemble. M. François Poitry fut apprécié dans ses tours difficiles et amusants. Il y avait des musiciens dans le groupe; ils nous égayèrent aussi. M. Blais, gérant, tourne un petit discours aussi bien qu'il peut tourner une pirouette distinguée. Merci de votre visite, les amis de St-Boniface, et revenez!

Naissance

Joseph-Richard - Ephrem-Amable, enfant de Gaspard Fontaine et de Marcelline Dupuis, né le 15, baptisé le 18. Parrain et marraine: M. et Mme Amable Dupuis, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Edmond Léveillé célèbrent leur 65ème anniversaire de mariage

Un spectacle émouvant se déroulait ce matin dans la vaste enceinte de la Cathédrale de Saint-Boniface quand M. et Mme Edmond Léveillé vinrent s'agenouiller au pied des autels (la troisième fois en quinze ans) pour renouveler le serment qu'ils firent, il y a soixante-cinq ans, d'être l'un à l'autre sans retour devant Dieu et devant les hommes. Parents et amis assistaient en grand nombre à l'auguste cérémonie.

Précédés, depuis le vestibule du temple jusqu'à la balustrade, par un petit page, Ernest Trudeau, et une petite bouquetière, Yolande Vadeboncoeur, les vénérables jubilaires étaient suivis de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Mgr W.-L. Jubinville, P.D., vicaire général et curé de la paroisse, célébra aux intentions des époux, une messe d'action de grâces. Après avoir présidé au renouvellement de leurs promesses, il dégagea, dans une allocution éloquente, les leçons de cet anniversaire et de cette démonstration religieuse où le sens chrétien, la fidélité réciproque, le courage dans les épreuves, la longévité, la piété filiale s'unissent pour former une couronne symbolique aux nobles époux.

La Chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme Georges Laflèche et accompagnée à l'orgue par Mme Louise Lavacq Thibault, exécuta avec beaucoup d'âme plusieurs chants religieux en parties, dont les suivants:

O Cor amoris ______ Riga
Adaptation du chant de mariage ______ Verdickp
Jesu Dei vivi ______ Verdi
Toujours à toi Seigneur ______ Gounod

Mme Joseph DeGagné rendit, sur son violon, avec un accent vraiment pieux, la mélodie si pure de l'Ave Maria de Gounod. Mme Thibault l'accompagnait.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la demeure des jubilaires pour assister à la réception qui s'y donna en leur honneur. Francis Cushing, un petit neveu, lut aux héros de la fête une adresse rédigée en termes d'une délicatesse exquise qui traduisait admirablement l'affection des enfants, l'estime profonde et la vive admiration des amis ainsi que les souhaits sincères de tous. La sincérité de ces sentiments est attestée par le nombre et la qualité des cadeaux offerts aussi bien que par les visites qui se succèdent sans interruption depuis la messe.

M. Edmond Léveillé, troisième fils d'une famille de treize enfants, est né à Saint-Michel d'Yamaska, le 15 décembre 1849, du mariage de Michel Léveillé et de Françoise Beauchemin. Il épousa, le 27 février 1870, Lucie Théroux, fille de Michel Théroux et de Marie Millette-Beauchemin. Treize enfants naquirent de cette union, dont quatre aujourd'hui vivants: MM. Arthur Léveillé, de Lowell, Mass.; Edmond Léveillé, de Winnipeg; Mmes Berthe Ballard et Georges DeGagné, de Winnipeg. Trois petits-enfants: Mme Frank Bowles, de Lowell, Mass.; Edmond Léveillé et Hervé Ballard, de Winnipeg, ainsi que sept arrière-petits-enfants. Deux frères et une soeur de M. Léveillé vivent encore: Emile, à Miami, Floride, Louis à Boston et Mme Arthur Olivier, à Chicago; Mme Léveillé compte encore deux frères vivants: Wilfrid et Léopold Théroux de l'Abitibi.

En 1878, M. et Mme Léveillé quittèrent leur paroisse natale pour suivre le courant d'émigration qui s'était établi entre le Canada et la République voisine. Ils allèrent d'abord s'établir à Peshtigo, Michigan, mais pour peu de temps, car ils rentraient en Canada trois ans plus tard pour s'installer sur une terre d'un des villages les plus importants du Manitoba, Sainte-Agathe, qu'ils quittèrent en 1897 pour retourner aux Etats-Unis. En 1905, ils traversèrent définitivement la frontière et vinrent se fixer à Saint-Boniface, Man., où M. Léveillé travailla longtemps, s'intéressant aux questions publiques et participant aux activités nationales. Il jouit de l'estime de tous.

Il se célèbre des noces d'argent tous les jours, des noces d'or assez fréquemment, des noces de diamant beaucoup plus rarement, mais un soixante-cinquième anniversaire de mariage est tellement exceptionnel que l'on ne semble pas encore avoir déterminé sous quelle pierre précieuse le placer. L'important, toutefois, c'est que les jubilaires jouissent d'une excellente santé, qu'ils sont assez alertes pour rendre visite à leurs amis et faire de fréquentes sorties et qu'ils sont d'une jovialité inaltérable.

Ce n'est pas d'eux que l'on dira qu'ils ne comprennent pas la jeunesse; non seulement ils la comprennent, mais cette même jeunesse recherche leur compagnie et se délecte des souvenirs de jadis qu'ils racontent avec humour et dont se dégage un intérêt intense.

Dans la sérénité du soir, leur esprit et leur coeur gardent toute la clarté joyeuse de l'aurore. Et voilà comment ils s'apprêtent à franchir allègrement l'étape qui les sépare du soixante-dixième... Tel est du reste le voeu ardent de leurs intimes.

Au nombre de ceux qui assistèrent à la messe ou se rendirent à la résidence des jubilaires, pour leur offrir leurs hommages, se trouvaient: Son Exc. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., le R. P. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur; M. l'abbé A. d'Eschambault, Mme A. Olivier, de Chicago; Mme Rougeau, de Fort William, et Mme Kelough, de Neepawa.

Le régime parlementaire

(Suite de la troisième page)

Essayons de mériter tous les jours davantage de tels commentaires. Ne nous désintéressons pas de la politique. Tâchons seulement qu'entre nos mains elle soit nette, clairvoyante et courtoise. Et n'oublions jamais que c'est dans les législatures que se règlent en dernier ressort tous les textes civils qui affectent la vie religieuse et sociale d'un peuple. Plus que jamais nos députés devront être des hommes compétents. Il a coulé beaucoup d'eau dans nos rivières canadiennes depuis le siècle dernier—ce temps béni où la chose publique se simplifiait de l'acquiescement général aux mêmes définitions économiques et philosophiques. On voyait cela à travers des lunettes un peu grosses peut-être, mais on écoutait les chefs traditionnels de la théologie et de la science politique. Or, depuis un quart de siècle quelle transformation! L'immigration à outrance a communiqué à la masse populaire une physionomie tout en bigarrures et en bariolages. Désormais nos hommes publics auront, ont déjà, comme compagnons de banquettes des personnages nantis des théories les plus effarantes sur la Propriété, le Salaire, l'Impôt, l'Education, le Culte. Nous allons être obligés, une bonne fois, d'abandonner nos méthodes floues et de nous organiser pour argumenter dans les Chambres, d'une manière concertée et pertinante, notre Evangile social, disons donc, notre Evangile tout court. Ou bien ce pays va changer, et il va perdre le caractère ordonné que nous lui avons connu depuis notre enfance. Voilà, certes, qui domine les divergences, même quand elles sont réelles, de nos vieux partis politiques. La formation du bloc de gauche est tellement rapide qu'on peut déjà prévoir, comme une mesure de protection, un alignement nouveau des anciens partis.

Des chefs

Pour donner à la masse de droite sa boussole et sa nécessaire vélocité de mouvement, il faudra chez les chefs publics un bagage intellectuel qui exigera des études prolongées—car on n'improvise pas plus un homme d'Etat qu'on n'improvise un officier dans l'armée ou un musicien dans un orchestre. Quand on improvise les hommes d'Etat, ils conduisent à toutes espèces de déroutes, qu'on attribue commodément au malheur des temps ou à la perversité de l'adversaire, mais qui sont le plus souvent le fait de l'inefficacité du commandement.

Le régime parlementaire est bon, mais c'est un outil de virilité. Pour en obtenir un légitime rendement, il faut s'en montrer dignes, par une honnête préparation morale, par l'étude et par un sage esprit de discernement. En ceci comme en tout le reste, il ne nous est pas permis de méconnaître l'enchaînement logique des actes humains.

Question d'intensité dans l'effort; question de fierté nationale.

Députés et électeurs ont ici, les uns et les autres, leurs très précises responsabilités à porter.

C'est notre voeu ardent que la race française au Canada se mette de plus en plus en mesure d'évoluer sainement dans la structure parlementaire, et qu'elle en fasse, pour elle-même et pour les autres groupes de la patrie canadienne, un instrument de justice, de liberté et de prospérité.

Comment j'ai tué mon enfant

Par PIERRE L'ERMITE

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 FEVRIER 1935 — NUMERO 42

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

M. ALBERT PRÉFONTAINE

A la liste déjà longue des deuils de cet hiver vient de s'en ajouter un autre qui atteint toute la population canadienne-française du Manitoba puisque, depuis plus de onze ans, M. Albert Préfontaine était notre représentant dans le cabinet provincial.

C'est une figure intéressante et unique qui disparait. Mêlé à la politique active depuis trente-deux ans, il n'y avait pas connu les rancœurs et les animosités qui sont le lot ordinaire des longues vies publiques. Doyen de la Chambre, il ne comptait que des amis dans tous les groupes. Pour tous ses collègues, c'était l'aîné que l'on estime et que l'on aime pour sa rondeur, sa franchise et sa serviabilité. Il jouissait dans ce milieu d'un privilège réservé à ceux qui ont atteint le summum de la popularité: on ne le désignait que sous son prénom d'Albert tout court.

Nos hommes publics canadiens-français ont joué au Manitoba un rôle fort honorable dont nous avons le droit d'être fiers. M. Préfontaine est celui dont la carrière aura été la plus longue. Entré à la Chambre à 42 ans, alors que ni sa formation première ni ses occupations ne l'avaient préparé à la vie parlementaire, il s'y tailla un beau rôle et fut même pendant quelques années chef de l'opposition conservatrice. Il ne prétendait pas aux vues politiques profondes, mais il savait s'imposer par un grand sens pratique, une compréhension très nette des vrais intérêts et de l'avenir de la province. On peut dire que jamais le ministère de l'agriculture n'eut à sa tête un homme plus au courant des choses de l'agriculture, plus amoureux de la terre, en contact plus direct avec la population rurale. Nos cultivateurs qui le coudoyaient dans les expositions, qui venaient discuter librement leurs problèmes avec lui, ne s'y trompaient pas: ils voyaient dans leur ministre un des leurs, un ami vrai et un sûr conseiller.

C'est que M. Préfontaine fut avant tout, et dans toute la force du mot, un grand cultivateur fier de sa profession. Son expérience pratique des travaux agricoles était considérable et il n'y avait pas de bornes à ses connaissances dans ce domaine. Sa ferme de Saint-Pierre était l'une des fermes modèles du Manitoba. Le sol en fût toujours si bien cultivé qu'on le dit plus propre aujourd'hui qu'il y a trente ans. Il se sentait heureux d'y vivre, entouré de ses enfants,—sa vaste et confortable demeure toujours ouverte aux amis proches et lointains qui venaient le visiter. La plus grande joie de cet amoureux de la terre a sans doute été de voir ses fils adopter pleinement ses goûts et continuer la tradition paternelle.

La haute influence dont il jouissait dans les milieux politiques, M. Préfontaine était toujours prêt à la mettre au service de ses compatriotes et de la cause française. Nos œuvres pouvaient compter en toute occasion sur son appui et sa générosité. Il nous était précieux surtout par la sympathie universelle dont il jouissait, sympathie dont se trouvait à bénéficier tout notre groupe.

Cet homme débordant de vigueur et d'apparence un peu fermée au premier abord cachait des trésors de sensibilité. C'était un ami d'une loyauté à toute épreuve. Pour les membres de sa famille et ses intimes, il avait des délicatesses touchantes qui rendent sa perte particulièrement douloureuse. Dans son entourage immédiat, jamais ne s'effacera le souvenir du grand coeur d'Albert Préfontaine.

Donatien PREMONT.

De-ci de-là

Association d'Education des C. F. du Manitoba

A la demande de plusieurs membres du personnel enseignant, le Comité des Instituteurs a décidé de faire un changement, ou plutôt une précision, pour la Rédaction aux grades IV et V.

D'après le programme actuel tel que publié en 1934, il est dit que l'examen devra porter sur le manuel précité, c'est-à-dire sur "Mes premières leçons de rédaction". La modification que nous désirons y substituer est celle-ci:

Le IVe grade prendra de la page 33 à la page 79, et le Ve grade, de la page 79 à la fin.

Quant à l'Historique de l'Association d'Education, qui est un sujet d'examen et que plusieurs se plaignent de ne pas connaitre, nous le donnerons dans l'édition de mars du Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest.

Le SECRETAIRE.

Le vote sur le commerce de la volaille et des oeufs

Le vote sur le commerce de la volaille et des oeufs s'est terminé samedi et un grand nombre d'intéressés y ont pris part. Les bulletins sont comptés dès leur arrivée à Winnipeg, mais certaines localités éloignées n'ont qu'un service postal hebdomadaire. On espère cependant que le résultat final sera connu dans le courant de la semaine.

Tim Buck à Winnipeg

Tim Buck, secrétaire du parti communiste au Canada et le dernier des huit chefs qui vient de quitter le pénitencier de Kingston, a été reçu triomphalement à Winnipeg. On estime que 3,500 personnes l'ont acclamé à sa descente du train. Vendredi soir, il a parlé devant 4,000 auditeurs à l'Auditorium; il a accusé le gouvernement conservateur de vouloir instaurer le fascisme au Canada et a manifesté son ambition de devenir l'un des premiers députés communistes du pays, afin de pouvoir dire son fait à M. Bennett.

Dimanche, Tim Buck a été choisi officiellement comme candidat communiste fédéral pour Winnipeg-Nord. John Nawizowsky, de l'"Ukrainian Publishing Company", a été aussi nommé pour Selkirk.

Oratoire Saint-Joseph de Montréal

Suivant une tradition commencée en 1928, une neuvaine solennelle et universelle se fera encore cette année à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, du 10 au 19 mars.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire St-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q. Une médaille et un feuillet de neuvaine seront envoyés sur demande.

Bon sang ne ment pas

C'est le titre d'une pièce en un acte de Mme Emma Morrier, d'Edmonton, qui a été jouée au Festival dramatique, à Calgary, le 8 février 1935, par le Cercle dramatique Saint-Joachim d'Edmonton, et a été classée première pour l'Alberta. Quatre personnages: un homme et trois femmes. La scène se passe de nos jours, à Edmonton.

En vente aux bureaux de la "Liberté", 25 sous l'exemplaire franco.

Le Régime Parlementaire

Démocratie et autocratie—La formation du régime parlementaire en Grande-Bretagne—Le devoir des Canadiens français en face de la politique

Dimanche soir, au Collège de Saint-Boniface, sous les auspices de l'Association des Anciens Elèves de cette institution, notre distingué collaborateur, Me Noël Bernier, a donné une magistrale conférence dont nous tenons à donner à nos lecteurs au moins les parties essentielles.

Depuis la guerre, il existe une offensive marquée contre le régime démocratique et une évolution vers l'absolutisme. Dans plusieurs pays même, on est passé récemment des paroles aux actes. M. Bernier a voulu démontrer que la règle démocratique et parlementaire n'a rien à voir dans le chaos actuel, et que le passage de la démocratie à l'autocratie ne guérira rien. "Nous croyons d'une foi profonde, dit-il, à l'efficacité, à la supériorité du régime parlementaire, et aussi à son triomphe sur le vent de dictature qui déferle actuellement sur le monde."

Le régime parlementaire

Qu'est-il, en fait, ce régime parlementaire? On peut le définir: un mécanisme d'Etat où le gouvernement est choisi par le peuple, et où toute législation est possible du moment qu'elle répond au désir du peuple.

Tout gouvernement, sous ce régime, s'appuie sur une majorité parlementaire, et cette majorité parlementaire est l'expression du suffrage universel.

Le sommet de cette structure administrative, c'est le roi dans les monarchies constitutionnelles, et c'est le président dans les républiques. Ce chef, roi ou président, est au centre de la balance et il pèse sur le plateau qui lui est indiqué par l'électorat: il est donc, malgré des hiérarchies nombreuses accumulées entre lui et le peuple, le gardien suprême des droits populaires, l'artisan très efficace de la réalisation du voeu national.

Ce régime peut satisfaire toute conscience et toute raison. Il est celui qui se rapproche le plus, croyons-nous, de la vérité philosophique pure: il respecte avec une singulière netteté le principe fondamental que toute autorité vient de Dieu, car en décrétant la liberté individuelle et l'égalité entre les hommes, il s'est soumis à la règle d'ordre et de justice qui découle du droit naturel le plus certain. Or le droit naturel, n'est-ce pas une émanation de l'essence divine?

En Angleterre

La règle parlementaire ne nous a pas été donnée tout d'une pièce. Il faut en suivre la végétation à travers l'histoire!

Pour demeurer dans les limites de l'utile on peut, quand on veut s'enquérir de la quintessence du régime parlementaire, se confiner à l'Angleterre. Une exploration dans les autres pays serait sans doute fort intéressante; elle n'est pas essentielle cependant, car c'est sur l'institution anglaise que les parlements modernes des autres pays se sont modelés. Et l'on peut dire aussi que dans tous ces parlements démocratiques modernes édifiés sur le modèle anglais, les lois d'amélioration sociale se sont développées, à travers tout le dix-neuvième siècle, parallèlement à la législation sociale de l'Angleterre.

L'histoire du gouvernement démocratique débute plausiblement avec la Grande Charte, cette Magna Charta fameuse que les barons d'Angleterre imposèrent à Jean-sans-Terre au 13e siècle. La Grande Charte comportait en effet ces deux clauses essentielles: 1o le roi ne pourrait emprisonner et punir à son gré, chaque homme ayant désormais le droit d'être jugé par ses pairs; 2o le roi ne pourrait plus taxer sans le consentement des évêques, comtes et barons du royaume. Ces évêques, comtes et barons devinrent donc un rouage de l'administration; et c'est l'assemblée de ces grands d'Angleterre qu'on appela **Parlement** pour la première fois sous le roi Henri III qui avait succédé à Jean-sans-Terre.

Ce **parlement**, comme toutes les assemblées délibérantes, se fractionna bientôt en groupes variés: il y eut les barons qui pensaient d'abord à l'intérêt du pays; il y eut les barons qui pensaient d'abord à leur propre intérêt; il y eut les barons qui faisaient toujours échec au roi; il y eut les barons qui se rangeaient toujours du côté du roi. Les faits et gestes de ce parlement embryonnaire, c'est, en somme, la lutte qui ne cessa de se faire entre le **roi** et **l'assemblée**.

Dans cette lutte, le roi se fortifiait de son **Conseil**, qu'il choisissait lui-même et qui n'était composé que de ses amis: c'est l'origine du **Conseil Privé** d'aujourd'hui.

Cabinet et opposition

Sous Charles II, au 17e siècle, ceux des membres du Conseil qui étaient plus particulièrement dans l'intimité du roi se constituèrent en comité spécial, et ce fut le commencement de ce qu'on appelle aujourd'hui le **Cabinet**.

En 1763, le roi Charles II eut une querelle d'une particulière violence avec le Parlement, et c'est alors que le comte de Shaftesbury se déclara **Chef de l'Opposition**; et ce fut le commencement de la division qui s'est perpétuée depuis: **Ministère** d'un côté, **Opposition** de l'autre.

En 1689, nouveau développement: le parlement vote au roi les subsides dont il a besoin, mais pour la **première fois** le Parlement conserve une partie de cet argent **afin d'en régler lui-même l'emploi**. Et depuis cette époque, le Parlement vote **annuellement** les sommes nécessaires au gouvernement du pays; et ce vote **annuel** règlementaire des subsides est en même temps pour la nation une garantie que, au moins une fois par année, le Parlement sera convoqué pour s'occuper des affaires du royaume.

Nous avons donc, dès le 17e siècle, un substantiel commencement de régime démocratique. Mais que nous sommes loin de la chose véritable! Le roi choisit encore ses ministres à son gré, sans autre règle que son inclination personnelle et sa conscience, ce qui est précaire; le roi a toujours **son parti** au sein du parlement: il est véritablement un chef de parti, exposé à commettre les actes les plus arbitraires, et il les commet souvent; exposé aussi à des contre-coups qui compromettent le prestige, pourtant nécessaire de la Couronne.

Il faut arriver au premier ministère de William Pitt, en 1784, pour apercevoir la ligne de démarcation entre l'autocratique pouvoir royal d'autrefois et le pouvoir démocratique d'aujourd'hui. Et encore!

Le cabinet, à cette époque de William Pitt, ne relevait pas de la Chambre autant que du roi. L'opinion publique y comptait pour peu de chose. Et c'est ce qui explique que Pitt, quand il fut appelé aux affaires pour la première fois, fut le seul membre du Cabinet qui fit partie de la Chambre des Communes; en contraste violent, cinq des ministres de Pitt appartenaient à la Chambre des Lords.

La solidarité ministérielle—ce dogme d'aujourd'hui — n'existait pas alors. Si bien que l'un des ministres de Pitt se levait souvent à la Chambre des Lords pour parler et voter contre son chef.

Cette absence de solidarité ministérielle dura longtemps: longtemps on acquiesça à ce principe, aujourd'hui extraordinaire, que même sur les questions vitales les ministres étaient libres de parler et de voter à leur gré.

Dans le sens démocratique

C'est en 1822 que la physionomie de la Chambre des Communes se modifia sérieusement dans le sens démocratique. En cette année 1822, et la suivante, on voit surgir des ministres d'une sorte nouvelle: sir Robert Peel, le fils d'un manufacturier; George Canning, un fils de bourgeois; William Huskisson, un banquier: **trois hommes issus des classes moyennes**. Le centre de gravité se déplace: les propriétaires fonciers (c'est-à-dire les nobles) perdent le monopole du pouvoir dont ils ont joui depuis des siècles; les marchands et manufacturiers acquièrent chaque jour richesse et puissance. Une Angleterre nouvelle supplante l'ancienne; l'agriculture, cette occupation à peu près exclusive des ancêtres, devient, en Grande-Bretagne, moins importante que le commerce. L'opinion publique, longtemps ignorée, est désormais facteur dominant dans la politique anglaise.

Les réformes parlementaires se multiplient maintenant par les fameux **Reform Bills**, au moyen desquels on détruisit les vieux collèges électoraux et l'on étendit le suffrage populaire. Ces bills furent votés en 1832,—il y a donc 103 ans.

Les élections qui suivirent marquèrent la véritable prise de possession des Communes par les classes moyennes.

En 1867, nouveau Reform Bill, piloté par Disraéli, qui élargit le droit de vote en diminuant le nombre des justifications requises de l'électeur.

En 1872, Gladstone introduisit le scrutin secret; en 1885, par la loi connue sous le nom de **Representation of the People**, Gladstone, encore, institue pratiquement le suffrage universel pour les hommes âgés de 21 ans et plus. Enfin, les femmes votent en Grande-Bretagne depuis un quart de siècle, et cette dernière modification établit en fait le suffrage universel en Angleterre.

La coutume constitutionnelle

En même temps que s'opéraient ces changements dans les lois organiques du parlementarisme, la coutume constitutionnelle (custom) se transformait, par degrés, en la physionomie que nous lui connaissons aujourd'hui.

De nos jours, les rapports du souverain avec les ministres, des ministres avec le parlement, du parlement avec le peuple, sont agencés en un tout qui fonctionne en la manière et avec la régularité d'une pièce d'horlogerie; le peuple élit les députés; les députés, par le moyen des partis, indiquent au souverain le chef du cabinet; et le cabinet ne peut subsister sans l'appui d'une majorité dans les Chambres.

Le Parlement a une arme toute trouvée pour faire observer les règles établies: c'est de refuser les subsides soit au souverain, soit aux ministres qui méconnaîtraient les formules constitutionnelles.

On peut affirmer que ces formules du gouvernement responsable se fixèrent sous le règne de la reine Victoria. Durant l'ère victorienne, en effet apparurent ces illustres premiers ministres: Robert Peel, lord Melbourne, lord John Russell, Disraéli, Gladstone, qui donnèrent au régime son articulation définitive.

Lord Melbourne fut celui surtout qui initia la jeune reine Victoria à l'exercice du pouvoir constitutionnel.

Aujourd'hui l'évolution est complète. Le souverain en Angleterre, le gouverneur général au Canada, sont neutres entre tous les partis; bien habile, par exemple, serait celui qui pourrait discerner les préférences politiques de Georges V: il accueille avec une impartiale déférence chaque premier ministre que lui envoie la majorité électorale, que ce premier ministre s'appelle Lloyd George, Baldwin ou Ramsay MacDonald. George V a eu comme professeur Edouard VII, qui eut, comme d'instinct, l'exacte compréhension du rôle d'un monarque constitutionnel.

La coutume

Ce qui a favorisé l'efflorescence du parlementarisme, c'est qu'il n'y a pas à proprement parler de constitution écrite en Angleterre: le droit s'avère par la coutume: c'est la méthode anglaise en matière de droit constitutionnel (et aussi, pour beaucoup, en matière de jurisprudence privée). Et c'est ce qui explique que le véritable droit en Angleterre ne correspond pas toujours au droit statuaire. Nous parlons ce soir de droit constitutionnel; or le droit constitutionnel en Angleterre est toujours en avance du droit écrit. L'écriture, quand elle arrive, ne fait que définir et fixer ce que la coutume a établi. La coutume elle-même est le produit des circonstances et elle s'harmonise avec les époques. Tout ceci constitue un curieux procédé d'évolution; les hommes d'Etat anglais en aiment la flexibilité et ils en vantent l'efficacité, et il faut reconnaître que ce procédé a contribué à faire de l'Angleterre actuelle un pays de meilleure qualité morale que l'Angleterre d'autrefois.

Progrès social

On dirait vraiment qu'il y a eu une coupure entre deux civilisations depuis cent ans tellement l'amélioration est sensible. Coïncidence, diront quelques-uns. Peut-être! A tout événement, la coïncidence prouve que le régime parlementaire et le progrès social peuvent être des contemporains.

Durant les premières années du 19e siècle—en 1808 par exemple—on appliquait encore en Angleterre la peine de mort pour plus de 200 délits de toute nature: on pendait les pick-pockets, on pendait un homme qui volait une pièce de drap dans un magasin, on pendait le pauvre diable qui volait du poisson dans certains étangs, on pendait celui qui forgeait des effets de commerce. Entre 1808 et 1811 tout ce qu'on put faire au parlement, malgré d'immenses efforts, ce fut d'abolir la peine capitale contre les pick-pockets et contre ceux qui volaient le linge qu'on faisait sécher dans les cours; un peu plus tard, on abolit la peine de mort pour les faussaires, **mais on la conserva pour ceux qui avaient eu le malheur de forger des billets de la Banque d'Angleterre.**

En 1824 on supprima la peine capitale pour une centaine de délits; et il fallut aller jusqu'à 1830 avant de pouvoir sortir toutes ces barbaries du Code Criminel—si bien qu'en 1824 on pendit un homme qui avait volé une paire de chevaux.

Les partis politiques

Et, nous direz-vous, qu'est-ce que vous faites des partis politiques dans tout cela? Qu'est-ce que vous pensez de cette division continuelle des tories et des whigs, des conservateurs, des libéraux et des travaillistes?

Il y a toujours eu des partis politiques, depuis que le monde est monde. La différence, c'est qu'aujourd'hui on se bat avec des votes tandis qu'autrefois on se battait à coups de couteau. Sans remonter aux périodes glaciaires, on peut penser quelquefois aux Guelfes et aux Gibelins d'Italie. Passez en France et rappelez-vous la Fronde, sous le ministère de Mazarin, et la guerre des Cévennes un peu plus tard. Il y a joliment de couteau dans tout cela et ce **furent essentiellement des luttes de parti.**

Nos parlements modernes n'ont pas inventé les partis: ils ont simplement remplacé le couteau par le bulletin électoral. Tout le débat est ici posé: il s'agit de choisir entre le bulletin électoral de France et d'Angleterre et le couteau de Hitler d'Allemagne. Les partis politiques surgissent inéluctablement dans chaque assemblée humaine, peu importe le nom dont ces partis se revêtent et l'acuité avec laquelle ils s'expriment. Les partis sont donc un rouage **inévitable**, et, nous disons sans hésitation, **nécessaire** des parlements. Sans les partis, de quelle boussole se servirait le roi pour orienter sa marche? pour deviner le voeu populaire? Car, ne l'oublions pas, le cabinet agréé par le roi doit maintenant être choisi dans le groupe parlementaire le plus nombreux. Les autres députés, rassemblés dans l'Opposition, constituent les surveillants, les critiques de l'administration, et leur rôle est d'une importance capitale.

Les abus qui se produisent ne sont pas tant le fait du régime que le fait d'universelles faiblesses humaines qu'on traîne avec soi dans la politique—plus lumineusement qu'ailleurs à cause de la spéciale publicité qui s'attache à toute action politique.

Il y a ici une tâche d'amélioration personnelle qui s'impose, mais elle n'est pas ressortissante à une conception administrative: elle relève de dogmes moraux préexistants, et doit être entreprise par toute une hiérarchie d'énergies qui précèdent la politique. Le pouvoir politique, l'Etat, ne peut être ici que coopérateur.

L'esprit de parti

Le point faible du régime, c'est l'esprit de parti. Mais il y a telle chose que l'asservissement aveugle à un parti, et telle chose aussi que la loyauté raisonnable et raisonnée envers le parti qui semble le meilleur. En Angleterre, on a une idée élevée des responsabilités parlementaires. Quiconque observe la carrière des chefs depuis cent ans éprouve une profonde admiration. Et ce qu'on voit à Westminster, on le voit dans tous les grands parlements modernes: la politique, dans sa définition et dans son essence, n'est pas méprisable, elle est, au contraire, très méritoire. Jamais l'art de gouverner les hommes n'a été aussi difficile qu'aujourd'hui. Et il faut une technique achevée. Nous parlons de ceux qui ont réellement charge de la barque: ceux-là ont une responsabilité à faire trembler les âmes les plus intrépides. Outre que le rôle d'homme d'Etat de tout temps, a été compliqué, ils ont aujourd'hui à résoudre des problèmes nouveaux nés du machinisme de la chimie et de la physique opérant par masses sur l'homme et sur la nature. Tout a changé depuis trente ans. La question sociale, la question politique, la question économique sont un enchevêtrement inouï. Le spectacle des chefs aux prises avec notre univers en convulsion est souvent dramatique. Quand vous aurez fait le compte, vous vous direz que les grands chefs bourgeois de l'heure présente sont aussi imposants, sont aussi courageux, sont aussi méritants ques, potentats et dictateurs dont ques, potentats et dictateurs dont les annales humaines ont conservé les noms. Le vieux Plutarque, s'il revenait sur la scène, en mettrait un bon nombre sur sa liste des Hommes Illustres, car pour manoeuvrer la situation contemporaine, il faut autant de bravoure et de génie que pour faire face à des cohortes romaines.

Notre devoir

Nous, Canadiens français, devons envisager notre **statut** politique actuel comme un **fait**, dont il convient de tirer le meilleur parti possible. Faisons de nous-mêmes cet éloge que nous avons eu rapidement l'intelligence du mécanisme parlementaire. Sir Robert Borden, l'un de nos plus sûrs écrivains constitutionnels au Canada, fait remarquer dans ses **Marfleet Lectures** que les Canadiens français ont compris remarquablement, et contribué puissamment à établir au Canada le gouvernement responsable.

(Suite à la deuxième page)

Pionniers de la Rivière-Rouge

Roger Goulet

(1834-1902)

Roger Goulet naquit à Saint-Boniface en 1834 et eut pour parrain Mgr Provencher, qui s'occupa de son éducation. Son père était Alexis Goulet, qui mourut "à la prairie" le 25 décembre 1856. Sa mère était Josephte Selveright, fille de John Selveright, d'Edimbourg, Ecosse, facteur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de Louise Roussin, Métisse française du Lac Supérieur.

M. Goulet était un petit-fils de Jacques Goulet, des Trois-Rivières, qui avait épousé Geneviève Beignoit (ou Begnet), des Territoires du Nord-Ouest. Ce dernier était un descendant de Jacques Goulet, qui avait émigré de France au Canada en 1645.

Roger Goulet fut nommé, le 27 mai 1856, arpenteur pour la partie de la colonie située au sud de la rivière Rouge et de l'Assiniboine; il fut aussi juge de district, et receveur des douanes à Fort-Garry (9 avril 1861). Il prêta serment comme conseiller d'Assiniboia le 4 janvier 1866 et assista à dix réunions. Le dernier procès verbal inscrit dans les registres du Conseil était à l'effet d'autoriser M. Goulet à user de son influence auprès des chefs du parti local organisé pour protester contre les empiètements du gouvernement d'Ottawa, en vue d'en arriver à un accord. Le 9 février 1870, il fut nommé par le Gouvernement provisoire receveur des douanes à Fort-Garry. Plus tard, il fit partie d'une commission chargée de faire enquête sur les réclamations des Métis de la Saskatchewan, lors du soulèvement de 1885. En de nombreuses occasions on lui confia la tâche d'examiner et de régler les titres de terres des anciens colons de la Rivière-Rouge. Les représentants du gouvernement avaient la plus grande confiance en lui et s'en rapportaient toujours à ses décisions.

Il mourut le 25 mars 1902.

A.-E. DEASE.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LE MARIAGE CHRETIEN

Le Saint-Père nous a dit, dans son encyclique **Casti connubii** quel respect nous devons avoir pour la loi chrétienne du mariage, quels dangers menacent sa sainteté sacramentelle, quels malheurs frappent déjà les imprudents qui s'y aventurent en oubliant les paroles de l'Evangile. De tout temps, les ennemis de la contrainte, les éperviers de bêtes à plaisir ont attaqué l'origine divine du mariage, son indissolubilité, son unité, la fidélité nécessaire des époux; apôtres de l'union libre, eugénistes outranciers se donnent la main pour prôner un coran de divorce universel—usant de théories qui satisferont à souhait des éleveurs de bestiaux, mais qui restent indignes de civilisés, surtout de civilisés chrétiens. Le Sauveur, en rehaussant à la dignité de sacrement le contrat naturel du mariage, nous commande d'élever nos pensées. Dans sa famille terrestre de Nazareth, le Maître nous a signifié l'amour qu'il garde pour le foyer, pour la chasteté, pour les petits enfants "qui ressemblent aux anges". Le Saint-Père nous a rappelé ces pages d'Evangile dans l'encyclique **Casti connubii**. A nous de répondre à ces sages directions, en particulier par la consécration de notre famille au Christ-Roi.

Intention missionnaire

ARMENIENS ET ASSYRIENS

Arméniens d'Asie mineure, Assyriens de Mésopotamie sont des peuples martyrs, opprimés sans cesse par les musulmans. De 3,500,000, les Arméniens sont passés à 2,500,000 depuis les massacres de la Grande Guerre; les Assyriens, que ne protège plus le mandat anglais sur l'Irak, fuient dans les Etats voisins pour échapper aux tueries qui ont ensanglanté leur patrie. Comme des brebis sans pasteur, ils errent à l'aventure. Prions Dieu qu'il leur assure un prompt secours.

Chautemps exonéré

PARIS—La Commission d'enquête dans l'affaire Stavisky a exonéré l'ancien président du conseil, Camille Chautemps et feu l'avocat général Georges Pressard, en dévoilant qu'ils n'avaient pas trempé dans le scandale Stavisky non plus que dans son corollaire, l'affaire Prince.

Le vote de la Commission a été unanime et marqué de trois abstentions. Chautemps a été récemment élu sénateur. Pressard est mort récemment d'angine de poitrine.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

A l'occasion du Jubilé d'argent de Sa Majesté le Roi George V, un fonds sera créé, sous les auspices du Gouverneur Général et Lady Bessborough, pour la recherche des moyens d'enrayer le cancer. Le 1er mars, le Gouverneur Général lancera un appel par radio en faveur de cette oeuvre.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve s'est fait un des patrons de cette entreprise et a fortement encouragé ses prêtres et ses diocésains à faire leur part. Il doit y avoir un appel fait à Québec et dans tout le diocèse le 3 mars.

Son Excellence Mgr E. Yelle, archevêque coadjuteur, encourage également tous ses diocésains à contribuer généreusement en faveur de cette entreprise. Son Excellence a prié la "Liberté" de se faire son porte-parole et de dire à tous ses lecteurs combien Son Excellence est en faveur de l'oeuvre et sera heureuse de coopérer, selon ses moyens, au zèle philanthropique du Gouverneur Général.

A la Cathédrale

Dimanche prochain aura lieu la communion mensuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. A cette messe de 7 h. 30, les jeunes gens et les hommes feront les frais du chant.

Retraites

Mgr le Curé a annoncé une série de retraites en faveur de ses paroissiens. Ces retraites commenceront le 24 mars et se prolongeront jusqu'à Pâques. On en profitera pour permettre aux paroissiens de gagner l'indulgence du Jubilé. Les retraites dureront quatre semaines et commenceront par les jeunes filles et les dames pour se terminer par les jeunes gens et les hommes. Chaque catégorie aura sa semaine de retraite. Les prédicateurs sont les RR. PP. Bourque et Faure, du Collège de St-Boniface.

Belle séance à l'Académie Provencher

Le mardi 19 février, une très belle séance était donnée, dans la salle de l'Académie Provencher, par les élèves de cette institution. Devant un auditoire nombreux et enthousiaste, les jeunes artistes ont joué avec beaucoup de succès deux pièces anglaises et deux pièces françaises. Ces dernières étaient "Le Pierrot" et "Les Jardiniers".

La soirée était organisée en l'honneur de S. E. Mgr Yelle, archevêque coadjuteur, qui n'a malheureusement pu y assister, étant retenu à l'hôpital par une indisposition. On n'en a pas moins lu les deux adresses, en français et en anglais, qui lui étaient destinées et Mgr Jubinville, P.D., V. G., y a répondu en son nom.

La Fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Joseph Vermander, prêtait son concours.

La ligue professionnelle des "Pee-Wee" de St-Boniface

La brillante partie de gouret entre les Toronto Maple Leafs et les Canadiens de Montréal de cette ligue, qui a eu lieu à Winnipeg jeudi dernier, a soulevé à St-Boniface et à Winnipeg une vague d'admiration et d'enthousiasme. Le fait est que c'était vraiment chose merveilleuse que de voir ces bambins âgés de 11 à 14 ans exécuter sur la glace des exploits dont n'auraient pas rougi leurs aînés dans n'importe quelle autre ligue.

Les applaudissements frénétiques de la foule qui remplissait le vaste amphithéâtre ne leur furent pas ménagés et étaient une preuve convaincante du puissant intérêt que portaient les spectateurs à nos jeunes athlètes.

Il nous reste à tirer quelques conclusions de ce fait. D'abord du coup, tous les yeux se sont fixés sur St-Boniface. Notre ville est sortie de l'ombre que projetait sur elle notre grande voisine qui a compris que nos Canadiens français possèdent tout le matériel nécessaire pour faire quelque chose de bien et, qui sait, peut-être nous jalouse-t-elle? Il faut aussi tenir compte de la formation physique et morale que comporte ce genre de sport. N'allons pas nous imaginer que ces enfants qui, aujourd'hui sont à l'honneur, ont perdu leur temps à l'école et qu'ils ont dû négliger leurs études; ces prétentions seraient non fondées, car, exception faite pour les distractions inhérentes à toute organisation extérieure, pas une heure de classe n'a été enlevée au programme pour les pratiques.

Je dirai même que ces pratiques sont une continuation de l'éducation et de la formation reçues à l'école. Il y a dans le sport des règles sévères à suivre, une discipline à observer, il y a de la courtoisie à déployer vis-à-vis les uns des autres, enfin ce n'est ni plus ni moins qu'une excellente formation qui sied à nos jeunes garçons.

Le but de cette ligue est encore de tenir nos petits Canadiens français groupés. "Ensemble et unis" — tel est le mot d'ordre,—et Dieu sait si nous avons besoin de cette union.

Quant à M. l'abbé Lévêque, le fondateur et l'âme de la Ligue, son dévouement et son zèle sont maintenant assez connus de notre population pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajouter autre chose, sinon de sincères remerciements pour le bien immense qu'il accomplit si humblement au milieu de nous.

M. Philippe Coutu, président de la Ligue, mérite aussi nos félicitations et nos remerciements pour le vif intérêt qu'il porte aux jeunes garçons de St-Boniface. M. Coutu est un homme aux vues larges qui a compris le but que se proposait M. l'abbé Lévêque en fondant cette organisation et qui est pour ce dernier un puissant auxiliaire.

Ces remarques sont celles d'une mère soucieuse du développement moral et physique de notre jeunesse et qui a vu les efforts de cette vaste organisation paroissiale.

Comment j'ai tué mon enfant

Par PIERRE L'ERMITE

A l'hôtel de ville

Une importante assemblée de représentants des conseils de Winnipeg, Saint-Boniface et autres municipalités intéressés a eu lieu dans le but d'entendre la lecture du projet à l'étude pour la formation d'une commission d'un "Greater Winnipeg Sanitary District" ayant trait à la disposition des égoûts sur la Rivière Rouge.

D'après les grandes lignes du projet, cette commission pourrait être formée sur la même base que celle du "Greater Winnipeg Water District". La question financière serait réglée par une taxe spéciale sur les terrains ayant l'usage de l'égoût. Ce document à l'étude, qui comprend 33 pages, a été expliqué par M. C. K. Guild, C.R. Bien que les représentants aient approuvé en principe ce plan général projeté, il n'y a rien cependant de définitif.

Le comité de législation est à étudier le projet d'une nouvelle division de quartiers et de la diminution du nombre d'échevins. Le comité présentera sa décision au conseil qui discutera, approuvera ou rejètera le projet. Pour devenir loi, un amendement à la charte doit être approuvé par la législature.

Le conseil a autorisé l'insertion d'une somme de $5,000 dans les estimés pour le repeinturage du pont Provencher.

Un permis de $10,000 a été pris par la "North Star Oil Co. Ltd." pour d'importantes transformations à sa raffinerie d'huile de la rue Archibald.

"Bibi"

"Bibi", de Grégoire Leclos, drame en 3 actes et 4 tableaux, sera présenté sous peu par les élèves du Collège.

Comme le montage de ce drame d'un genre tout nouveau et assez ambitieux exige des acteurs un jeu très à point, les élèves se sont adjoints deux "anciens" de la scène afin d'assurer à l'auditoire des représentations satisfaisantes, sinon exécutées avec maîtrise. M. Lucien Gaudet se fera connaître dans le rôle-titre de Bibi et M. Lucien Deschênes, figurant bien coté, remplira celui d'un personnage compliqué, difficile à caractériser, Panatéle. La chorale doit égayer les entr'actes par ses chansonnettes endiablées...

Trois représentations seront offertes au public: le samedi après-midi, 9 mars, pour les enfants, et les 11 et 13 suivant, à 8 heures du soir. A noter que le rideau se lève à huit heures précises. Et quelle faute ce serait de manquer une scène, la première surtout où l'intrigue se noue dès le premier geste!

Billets en vente à partir de mercredi (le 27), au prix de 35 et 25 sous. Qui en veut?

Cercle Marie-Rose

Mercredi soir aura lieu une réunion des membres du Cercle Marie-Rose à l'Académie St-Joseph. Les membres sont priées d'y assister.

PETITES NOTES

Mme H. Béchard, rue Masson, recevait intimement à dîner jeudi soir en l'honneur de M. Louis-Philippe Normandin, de Sedley, Sask.

• • •

Mlle Lucienne Dussault recevait à un bridge suivi d'un souper buffet vendredi soir. Etaient présentes: Miles Simone Marcoux, Gertrude Tétreault, Anna Marion, Claire Béchard, Madeleine Painchaud, Berthe Marion et Jeanne Painchaud.

• • •

Mme J.-L. Marchand est retournée à Rennie, Ont., après avoir passé quelques jours chez sa mère, Mme E. Pelletier.

• • •

Mlle Jeannette Germain, rue Hamel, recevait à une soirée impromptue jeudi en l'honneur de Mlle Rose-Anna Poirier, de Lorette, dont le mariage a eu lieu cette semaine.

Les cadeaux furent présentés par Thérèse et Louis Courchaine, habillés en mariés. La table à souper était décorée de guirlandes roses et vertes, d'un bouquet de pois de senteur et de hauts chandeliers roses. Miles Irène Guilbert et Florence Dumontier servaient les invitées, aidées de Miles Evangéline Léger, Alice Blais, Laurette Rhéaume et Berthe Corbeil. Etaient présentes:

Miles Rose-Anna Poirier, Irène Guilbert, Florence Dumontier, Pauline Spénard, Lucienne Blanchard, Germaine Phaneuf, Alice Dubé, Florence Dubé, Laurette Rhéaume, Ida Phaneuf, Berthe Corbeil, Jeanne Corbeil, Cécile Comeault, Lucienne Allard, Jeanne Belair, Evangéline Léger, Thérèse Courchaine, Rolande Paquin, Angéline Poirier, Blanche Rodrigue, Yvette Gaudette, Annette Hince, Françoise Gary, Anita Rodrigue, Alice Blais, Rolande Lapointe, Marguerite Papineau, Jeanne Comeault et Jeannette Germain.

LE SPORT

"Pee Wee"

Ceux qui s'intéressent à l'oeuvre de la jeunesse à St-Boniface peuvent féliciter l'abbé Emilien Lévêque et son enthousiaste collaborateur M. Philippe Coutu, à l'occasion de la célèbre joute de hockey entre les "Maple Leafs" de Toronto et les "Canadiens" de Montréal.

Pour ceux qui ne suivent pas le sport de près, il faut cependant révéler que lorsqu'on parle ici des "Maple Leafs" de Toronto et des "Canadiens" de Montréal, il ne s'agit pas du tout des grands clubs professionnels qui ont rendu ces noms fameux. Il s'agit seulement de "petits bouts de bonshommes" entre 11 et 14 ans organisés par M. l'abbé Lévêque à l'image et à la ressemblance de ces célèbres équipes de l'Est. Mêmes noms, mêmes numéros de chandails, mêmes uniformes, mêmes règlements de jeux et, ce qui est plus, même habileté, sinon même force.

La joute était pour décider du championnat de la ligue "Pee-Wee Professionnelle" composée de quatre clubs: "Maple Leafs" de Toronto, "Canadiens" de Montréal, "Blackhawks" de Chicago et "Rangers" de New-York.

L'idée si originale attira à l'Amphithéâtre de Winnipeg une foule de 3,500 amateurs de hockey et tous s'accordent à dire qu'ils ont été intéressés non seulement par la nouveauté du spectacle, mais aussi par la qualité du jeu.

Les "Maple Leafs", vainqueurs par un score de 8 à 4, furent déclarés champions.

Le jeune Léonide Savoie, jouant sous le nom de "Joe Primeau", se distingua tout particulièrement et reçut le prix spécial décerné au joueur le plus méritant, autrement dit à "l'étoile des étoiles". Lucien Desmarais, jouant sous le nom de "Horner", reçut le second prix comme mérite individuel.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur W. J. Tupper et Mme Tupper ont bien voulu accepter la présidence d'honneur à cette fête de la jeunesse. La coupe Coutu fut présentée au club "Maple Leafs" par Son Honneur lui-même, ainsi que les prix spéciaux à Léonide Savoie et Lucien Desmarais.

A Mme Tupper, les équipes présentèrent un superbe bouquet.

Le Maire Barefoot et Mme Barefoot ont aussi assisté à la partie. Ils ont donné ainsi à nos jeunes un encouragement dont nous devons leur savoir gré.

Les équipes étaient divisées comme suit:

"Toronto Maple Leafs" — Jerry "Hainsworth" Ste-Marie, Lucien "Horner" Desmarais, Eddie "Thomas" Beaulieu, Léonide "Primeau" Savoie, Jules "Conacher" Lemay, Lionel "Busher Jackson" Brodeur, André "Blair" Paul, Gus "Boll" Schwartz, Paul "Hec Kilrea" Normandeau, Al "Pep Kelly" Ouellette, Alphonse "Art Jackson" Normandeau, Gérard "Cotton" Lavallée.

"Canadiens de Montréal" — Jean "Cude" Maher, Norbert "Mantha" Clément, Maurice "Riley" Beaudet, Marcel "Lépine" Dheere, René "Larochelle" Provost, Ian "Joliat" Robertson, Lucien "Goldworthy" Chenier, Edward "Geo. Mantha" Suarez, Gérard "Mondou" Morin, Philippe "Gagnon" Péloquin, Eugène "Crutchfield" Genest, Armand "McGill" Dufault, Roger Perron, mascotte.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. **Erreur corrigée:** Contrairement à ce qui a été dit la semaine passée, la Réunion mensuelle n'aura pas lieu le mercredi des Cendres, 6 mars, à cause des exercices à la Cathédrale, tous les mercredis du Carême. Nous la mettrons au lendemain, jeudi 7 mars, et ce sera le cas pour toutes nos réunions pendant le carême. Pendant la semaine sainte, cependant, nous mettrons la réunion des novices au mardi, 16 avril, jour qui précède le troisième mercredi.

2. La réunion des novices du 20 février était très satisfaisante: la moitié de la salle était bien remplie et de nouveaux membres se sont fait inscrire en vue de la vêture du mois d'avril. A cause de la fête du Pape, célébrée le 10 février, on leur a expliqué le 1er paragraphe de la Règle et on a parlé de **la tiare**, ou triple couronne que porte le Souverain Pontife: couronne de chef qui gouverne, couronne de docteur qui enseigne, couronne de père qui nourrit. Conclusion: Soyons de bons sujets, de bons élèves, de bons enfants du Vicaire de Jésus-Christ.

• • •

Conditions d'admission: Avec l'âge de 14 ans, les bonnes moeurs et l'esprit de concorde, la Règle demande, comme quatrième condition, une **exacte fidélité à la foi catholique** (Chap. I, Parag. I).

I. La foi catholique

La législation primitive prescrivait un examen sur les croyances du postulant; la nouvelle n'en parle pas, mais elle l'autorise implicitement, puisqu'elle fait de la fidélité à la foi l'une des conditions d'admissibilité. Les supérieurs doivent donc, s'ils ont des doutes, se rendre compte de la foi des nouveaux venus. En cas d'insuffisance ou d'erreur, ils recommanderont une étude plus approfondie de la religion dans un bon catéchisme, et rectifieront au besoin les idées fausses. La fidélité à la foi est une disposition à admettre, comme indubitables, toutes les vérités enseignées par Dieu, telles qu'elles sont contenues dans le Symbole et dans les définitions dogmatiques. C'est une adhésion sincère de l'esprit aux enseignements de l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises.

II. L'Esprit de foi

La croyance véritable ne tarde pas à produire ce que l'on appelle le **"sens de la foi"** qui d'instinct, pour ainsi parler, s'incline devant tout ce qui favorise les vérités surnaturelles et s'écarte de tout ce qui les amoindrit. Ce sens se développe surtout par la méditation, la prière, la bonne lecture. Dans le chrétien, la foi se transforme encore en **esprit de foi;** elle pénètre les idées et les élève, elle s'empare des volontés et les fait agir par un motif d'ordre divin. "Mon juste vit de la foi", est-il écrit. Il voit Dieu en tout, le recherche en tout et se soumet en tout à son adorable Providence. Ainsi il donne à sa vie une orientation surnaturelle, en même temps qu'il se prédispose à l'action.

La semaine prochaine on en dira encore un mot.

LA VIE AU COLLEGE

La température dont nous avons joui ces dernières semaines a tant apeuré les amateurs de gouret qu'ils ont accumulé partie sur partie, pour ne pas perdre les fruits d'efforts dispensés dans les pratiques.

Jeudi, nos porte-couleurs visitaient leurs amis du Collège Saint-Paul. Pas une visite, mais un nettoyage en règle, suprématie hors ligne, vrai triomphe de romain. Nos moyens ont touché du doigt la victoire pour gagner, 3 à 2. Maigre victoire si l'on considère la part du lion que se sont arrogée nos seniors dans la seconde partie: jeu rapide, passes adroites, lancers, bousculades, tout s'en est mêlé pour déclasser l'adversaire: sept à rien! Est-ce assez?

Et la voix sombre répétait: pas encore!

Alors, par acquit de conscience, les grands triomphèrent d'une équipe de fantômes dénommés St-Vital Vics, et s'en tinrent quittes avec dix points contre un. Il ne reste plus qu'à laver la tache infligée au début de la saison par les Seals de St-Boniface et le P. J. Beaupré aura bien mérité du hockey.

L'équipe des finissants est plus loin des lauriers et s'en tient encore à pratiquer. La raison est que Binette sortit jeudi, resta cloîtré dimanche pour sa retraite. Le mardi, il est sur le violon! Comment faire?

En attendant, regardons faire les autres: les Anciens se démènent vigoureusement, les acteurs de "Bibi" gesticulent à bout de bras. Et quoi d'autre encore?

La semaine prochaine paraîtra la Page du Collège. Une page tapée, à ce qu'on dit.

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

28 février
Isidore Sainte-Marie, Académie Provencher, S.-B., 11 ans.
1er mars
Lucien Lambert, Académie Provencher, S.-B., 13 ans.
2 mars
Hubert Trudel, Norwood, 9 ans.
Georges Desaulniers, Ste-Elisabeth, 14 ans.
3 mars
René Tardif, Mariapolis, 13 ans.
5 mars
Denise Benjamin, Saint-Norbert.
Alphonse Bousquet, Académie Provencher, S.-B., 11 ans.
Lucille Pelland, Winnipeg, 6 ans.
6 mars
Lorraine Cayer, Mariapolis, 11 ans.
Jean-Martin Danault, Saint-Joseph.
Orile Laurin, Académie Provencher, Saint-Boniface, 11 ans.

UN PETIT MOT...

Merci, chers enfants, pour vos lettres si gentilles. Ce m'est une joie toujours nouvelle de vous sentir groupés autour de moi et d'écouter vos charmants gazouillis.

En effet, Marie-Thérèse, il est un peu tôt pour signaler les Rouges-gorges... Mais les Alouettes (Horned Lark) sont ici. N'est-ce pas que cela met un frémissement d'espérance au bord de l'hiver? Quelle surprise d'en apercevoir un trio ce matin, à la lisière d'un bosquet voisin! Elles voletaient, sautillaient, dansaient à l'aise et si proches que je pouvais les observer paisiblement. Sentant en moi une amie, elles me regardaient sans crainte de leurs petits yeux vifs et me laissaient admirer leur frais plumage brun grisâtre. Je désirais vivement entendre leur jolie chanson, mais elles ne m'ont fait entendre que des "Cui cui cui" assez gentils tout de même!

Vous reconnaîtrez facilement l'Alouette à ces marques: grosseur, 7 ou 8 pouces (on dirait un gros moineau), croissant noir sur gorge blanche, petite touffe de plumes noires allongées sur chaque oreille. Cette alouette-ci c'est la véritable Alouette. L'Alouette des Prairies (Western Meadow Lark) qui nous arrive au début d'avril ou fin de mars, appartient à la famille des Etourneaux. Du printemps à l'automne elle claironne ses notes mélodieuses dans les champs; vous connaissez mieux que moi son riche plumage et ses habitudes.

• • •

Votre "Diane" est vraiment fine et savante, Agathe, mais... je lui voudrais des goûts moins prononcés pour la chasse. Je l'imagine à l'affût, ventre à terre, l'oeil allumé de convoitise... bondissant tout à coup sur un pauvre pierrot inoffensif. Fi, la vilaine!

• • •

Compliments à mon petit Léopold en qui je reconnais toutes les vertus d'un agriculteur en herbe!

Merci à Fernand pour l'envoi de timbres si soigneusement ficelés et le mot aimable qui l'accompagnait.

A tous et chacun, mille tendresses et autant de mercis.

Agathe Cormier, **La Salle**; Antoinette Boivin, Jeanne Ménard, Marie-Ange Beaudin, **Saint-Eustache**; Ghislaine de Moissac, Marie-Thérèse de Moissac, M.-Claire Perroud, Madeleine Arbez, Alexine Dequier, Philomène Lacroix, Irène Rosset, Mathilde Rey, Angèle Vande, **Saint-Claude**; Fernand Gagnon, **La Broquerie**; Emma Gagnon, Lucille Roy, Gérard Roy, Alcie Audette, Laurette Gagnon, Marie-Thérèse Audette, Emma Audette, Léopold Gagnon, **Saint-Pierre**.

M.-G.

"Qu'est-ce que le bonheur?—C'est d'en donner." (Jos. de Maistre).

Pour la punir

Paul a violemment battu sa petite cousine Christiane.

Sa mère s'indigne:

— Tu n'es qu'un affreux petit garçon. On n'a pas idée de battre de la sorte une petite fille.

— Mais, maman, c'était pour lui apprendre à ne pas tricher.

— Tu dis?

— Mais oui, maman. Ecoute plutôt: on jouait au paradis terrestre, avec la pomme que tu nous avais donnée. Or, Christiane, au lieu de s'en servir pour me tenter, sais-tu ce qu'elle a fait, la vilaine? Elle l'a mangée tout entière.

• • •

Le petit Paul à son ami Toto:

— Tu sais, mon père fait de l'équitation.

Toto. — Le mien aussi; maman dit qu'il est toujours à cheval sur l'étiquette.

• • •

Les recommencements de l'histoire

Le jeune Bobby rentrait, très penaud, de l'école.

— Papa, dit-il d'un air déprimé, te rappelles-tu que tu m'as déjà raconté comment tu fus expulsé de l'école?

Le père se mit à rire.

— Oui, dit-il, ce fut une fameuse affaire. Mais c'est de l'histoire ancienne maintenant.

Le visage de Bobby s'éclaira soudain, tandis qu'il continuait:

— C'est curieux comme l'histoire se répète!

Comment j'ai tué mon enfant
Par PIERRE L'ERMITE

CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

Liste des Concurrents

Excellence, toutes les réponses exactes; **Très bien**, huit ou neuf réponses; **Bien**, sept réponses; **Assez bien**, six réponses exactes.

Excellence

GRADES 3 à 5

Frank McCarthy, Thérèse Arnal, Marielle Moreau, Maxime Desaulniers, Jean Coulombe, Armande Dureault, Lucie Régis, Thérèse Lavoie, Reine-Marguerite Verreault, Gertrude Girouard, Annette Paillé, Lucille Benjamin, Olive Goulet, Clairina Alarie, Irène Ménard, Octava Beaudin, Frédéric Carrière, Blanche Carrière, Henriette Lachance, Léonel Lacroix, Thérèse Lacroix, Henriette Picard, Léonel Beaudin, Carmelle Lachance, Aurèle Bourrier, Gilbert Brunel, Marcel Dufault, Fernande Bahuaud, Rosaire Carrière, Camille Guenette, Eugène L'Heureux, Simon Guenette, Louis Laroche, Marcel Tessier, Armand Lambert, Adrien Pelland, Honoré Chartier, Albert Desjardins, Cécile Bouvier, Gaétan Labossière, Raynald Labossière, Marcien Labossière, Véronique Joyal, Marie-Jeanne Saint-Germain, Jean Provencher, Louis Hébert, Irène Tellier, Jacqueline Dufault, Ida Lafortune, Marguerite Boily, Yves Emond, Yvonne Lafortune, Marguerite Simard, Denise Rocan, Alex. Simard, Gertrude Boisjoli, Eloi Simard.

Louise Châles, Thérèse Bouchard, Wilhelmina Le Tescier, Henri Gaboriaud, Gérard Tétreault, Marguerite Damphousse, Louis Larocque, Claire Graveline, Rita Jubinville, Joseph Deschênes, Paul Fabas, Louise Bédard, Thérèse Boily, Anne-Marie Lord, Joseph Pelletier, Noëlla Carrière, Louise Emond, Joseph Lord, Hélène McCarthy, Thérèse Granger, Florence Rocan, Marguerite Lafortune, Alphonse Beaupré, Gabrielle Deslauriers, Napoléon Gagnon, Lucie Turenne, Albert Bédard, Lorraine Cayer, Priscille Cormier, Andréa Cormier, Edith Lussier, Annette Boulet, Rose Viallet, Thérèse Dequier, Cécile Piamondon, Annette Péloquin, Rachelle Lemoine, Thérèse Rzonca, Lucien Dorge, Denise Gauthier, Yvette Joyal, Mariette Boileau, Louis Chabbert, Léon Chabouty, Cécile Brich, Yvonne Pilloud, Cécile Durand, Jeanne Bérard, Gabrielle Dondo, Gabriel Delaquis, Odile Rondeau, Hilda Rondeau, Victor Grenier, Blanche Routhier, Victoire Desmarais, Ella Desjardins, Irène Rivard, Diane Beaudry, Olive Beaudin, Rita Benoit, Olivier Richard, Blanche Laramée, Roland Benoit, Thérèse Regnier, Rosalie Hunt, Ange-Marie Saint-Onge, Roland Turenne, Jules Sicotte, Roland Péloquin, Denis Joubert, Armelle Gagné, Blanche Encontre, Norbert Dufault, Olivier Gervais, Isabelle Despins, Bobby Trottier, Anita Payment, Olive Payment, Adélina Payment, Aimé Bernardin, Lorraine Ducharme, Madeleine Bouchard, Thérèse Deslauriers, Géralda Beaudry, Georgette Desilets, Annette Carignan, Lucien Bernardin, André Bernardin, Alexandre Bernardin, Lucien Aquin, Aline Godard, Marie-Rose Deslauriers, Renée Poisson, Gabrielle Chaput, Marie-Thérèse Lavoie, Hilda Trudeau, Angèle Lavallée, Yolande Bérard, Marcel Brais, Thérèse Brais, Maurice Nadeau, Cécile de Coninck, Fabiola Bohémier, Eveline Blanchette, Gertrude Desautels, René Bernier, Fortunat Champagne, Thérèse Croteau, Jeannette Tougas, Alexandre Prairie, Rosaire Gauthier, Olive Tétreault, Maurice Desautels, Irma Lacerte, Fernand L'Heureux, Marcelle Kenny, Marguerite Patenaude, Claire Millier, Lorraine Saint-Germain, Denise Champagne, Jean-Martin Daneault, Odile Gallant, Roméo Perrault, Fred Ziegler, Raoul Coulombe, Eugène Poirier, Henri Firmin, Georges Berthelette, Irène Coulombe, Henri Poirier, Flora Gauthier, Irène Perrault, Gertrude Aubertin, Gracia Châles, Rolande Piché, Jean Gauthier, Imelda Therrien, Denise Poirier, Roméo Rodrigue, Marie-Jeanne Dugas, Thérèse Gauthier, Suzanne Marcoux, Lucien Lévêque, T. Lanthier, Maurice Bibeau, Victor Pelletier, Albert Joyal, Claude Gagnon, Laurent Savoie, Francis Cushing, Daniel Laplante, Jean Desrosiers.

Gilberte Allard, Lucie Boisjoli, Marie-Flore Parent, Madeleine Cloutier, Lucielle Houle, Jacqueline Gallant, Gérard Dumaine, Noëlla Lachance, Jeanne Jubinville, Eugène Dionne, Alma Manseau, Alma Bouchard, Thérèse Bouchard, Dollard Bruyère, Benoit Comeault, Solange Simard, Léo-Paul Brown, Albert Gagnon, Edmond Beaupré, Hélène Lord, Noé Bédard, Emilien McCarthy, Odile Labossière, Alice Guénette, Denise Lacroix, Simone Champagne, Denise Normandeau, Clara Desmarais, Yvette Lavoie, Angela Poirier, Albert Poirier, Eugène Frédette, Rolande Lussier, Aurèle Desaulniers, Thérèse Trudeau, Marcel Boulet, Thérèse Legaré, Irène Bisson, Rolande Trudeau, Armand Bisson, André Tellier, Solange Dumas, Marie Dheilly, Madeleine Bérard, Solange Comte, Marie-Ange Dondo, Yolande Lesage, Cécile Delaquis, Henriette Sibilleau, Paul Ragot, Florence Charrière, Marcel Hébrard, Albert Comte, Marcel Pilloud, Gérard Fradin, Yvette Robitaille, Marie-Thérèse Meyer, Albertine Pilloud, Marguerite Monchamp, Robert Deroche, Yolande Préjet, Edmée Labossière, Carmen Labossière, Gilbert Desrochers, Laurette Trudeau, Georges Cloutier, Fernande Sanche, Victor L'Heureux, Rita Duhamel, Roland Sanche, Gérard Gauthier, Bernadette Champagne, Jacqueline Sanche, Cécile Mantha, Jean Desrosiers, Agnès Perreault, Marie-Thérèse Bohémier, Marie-Ange Beaudin, Yvonne Gauvin, Marie-Louise Lamothe, Antonio Lamothe, Roméo Richard, Albert Hogue, Jean-Paul Hébert, Léo Clément, Laurent Chartier, H. Pelland, Marcel Hébert, Albert Gagné, Lucien Fréchette, Edmond Hébert, Oswald Carrière, Jean Lahaie, David Guenette, Armand Landreville, Odile Bourrier, Lina Boulic, Mélina Brunel, Anna Brunel, Pierre Encontre, Emilien Landreville, Romain Bourrier, Béatrice Bourrier, Cécile Dufault, Ida Désorcy, Marcelle Désorcy, Jean-Baptiste Grégoire, Gertrude Désorcy, Rose Colliou, Yves Abgrall, Cyrille Lavallée, Jean Colliou, Joseph Boucher, Paul Verrier, Raymond Bernardin, Reine Bernardin, Laurent Deslauriers, Pauline Désilets, Anna Hébert, Fleurette Roy, Odette Masserey, Charles-Henri Delorme, Aimé Aubin, Laura Delorme, Lucie Chaput, Florent Verreault, Thérèse Dionne, Marie-Flore Dionne, Marie-Laure Delorme, Edouard Perron, Laurette Parent, Marcel Daneault, Camille Delorme, Gertrude de Joyal, Jean-Paul Aubry, Aurise Péloquin, Henriette Lemoine, Cécile Dorge, Annette Dorge, Gérard Laurin, Yvette Arnal, Anna Beaudry, Georgette Courchaine, Maria Vergnano, Simone Campeau, Madeleine Pitre, Gertrude Carrière, Joseph Coulombe, Roland Bourgouin, Georges Lamoureux, Gabriel Lavigne, Etienne Labossière, Phyllis Dureault, Lilianne Arnal, Alice Arnal, Irène Arpin, Roberte Gauthier, Odette Turcotte.

Très bien

Rose Lavoie, Marcien Plante, Béatrice Dionne, Eugène Parent, Lucille Fillion, Rolande Lavallée, Michel Soulodre, Hector Lambert, Léon Joubert, Joseph Cinq-Mars, André Turenne, Léa Landreville, Rolande Bouchard, Jacqueline Harrison, Anne-Marie Comeault, Adrienne Sylvester, Ruth Roy, Lucile Marion, Aurore Alarie, Caroline Boiteau, Henri Gaboriaud, Denise Pelland, Donat Leblanc, Laurent Grenier, Lionel Bouchard, Florence Alarie, Pierre Godmaire, Georgine Moquin, Louise Tétreault, Marcel Bohémier, Lucien Champagne, Paul Champagne, Thérèse Tétreault, Florence Arnal, Agnès Goulet, Cécile Turenne, Paul Allard, Doria Benoit, Charles Dubé, Gladys Labelle, Claire Valcourt, Léo Gariépy, Liliane Grégoire, Claire Plamondon, Georgette Comeault, Denise Grégoire, Irène Jobin, Louise Gauthier, Denis Payette, Jeannette Blanchette, Henri de Montigny, Cyprien Bohémier, Paul Duguay, Lucienne Précourt, Verna Pappenfus, Yvette Kenny, Anna-Marie Feriand, Jeanne Saint-Germain, Alice Meilleur, Jeanne d'Arc Jeanson, Délia Dufresne.

Bien

Eugène Poirier, Antoine Benoit, Thérèse Lesage, Eddie Lamothe, Antoinette Tougas, Juliette Tougas, Thérèse Tougas, Henri Désorcy, Juliette Rodrigue, Lucie Goulet, Guillaume Adolphe, Hector Dugas, Rosaire Jeanson.

Assez bien

Cécile Dubois, Roméo Dubé, Lucille Rey, Valier Beaulieu, Henri Lamothe, Conrad Préfontaine, Emilia Mondor, Armand Jeanson, Thérèse S., Délia Desrochers, Oscar Desrochers, Antonio McCarthy, Mathieu Deshaies, Simone Mayrand, Lucien Bisaillon, André Bonnières, Marcel Héribert, Maria Giguère, Antonie Girardin, Berthe Marieau, Paul Boutin, Pearl Boyle, Emile Vallière, Suzanne Thérien, Victoire Bégin, Joseph Desmeules, Alexandre Bourret, Hercule Dufort, Muriel Bellerose, Georgette Dugas, Marie Buteau, Amanda Lord, Flavie Drapeau, Arsène Mailhot, Jeanne Bleau.

GRADES 6 à 8

Excellence

Lucienne Deschênes, Annette Arnal, Léopold Robert, Lucien Carrière, Alphonse Deschênes, Léo Boisjoli, Edouard Lafortune, Marthe Labossière, Rolande Labossière, Martial Lussier, Laurent Beaulieu, Gabrielle Joubert, Marguerite Genest, Irène Champagne, Lucien Régis, Rose Skotnicki, Gérard Turcotte.

Irène Rocan, Paul-Emile Savard, Florence Landry, Cécile Rondeau, Edith Lussier, Adélina Gagné, Rose Joubert, Joséphine Grégoire, Bernadette Rémillard, Juliette Ouimet, Béatrice Champagne, Lina Patenaude, Yolande Millier, Yvonne Morissette, Gisèle Labossière, Emile Côté, Marcelle Piché, Germaine Boucher, Simone Coulombe.

Yvonne Rocan, Jeanne d'Arc Fabas, Annette Dureault, Antoinette Dupuis, Fabiola Lafrenière, Irène Pappenfus, Lucienne Bisson, Gertrude de Tétreault, Noémi Deslauriers, Thérèse Dandeneau, Patrick McCarthy, Thérèse Lafortune, Nora Watson, Cécile Payette, Louisa Hogue, Yvonne Ferland, Jeanne Labossière, Annette Vouriot, Aurore Landry, Jeanne d'Arc de Moissac, Julie Bouchard, Claire Boulet, Irène Saint-Germain, Thérèse Moreau, Renée Lemire, Marie-Antoinette Gousseau, Alice Syrenne, Béatrice Arnal.

Très bien

Léo Beaupré Annette Robert, Eveline Boily, Thérèse Lagacé, Dolorès Lussier, Jeannette Allard, Jean Allard, Lucielle Cayer, Denise Lussier, Irène Létourneau, Alice Beaudry, Jeanne Ménard, Achille Gauvin, Anna Laramée, Clara Benoit, Anne-Marie Pilloud, Marie Dedieu, Albert Dubois, Léopold Allard, Julia Clément, Rita Fradin, Joseph Roch, Madeleine Delaquis, Louis Chaperon, Germaine Muller, Thérèse Le Moullec, Thérèse Gaboriaud, Florence Théroux, Cécile Gaboriaud, Hilaire Chabauty, Odile Ragot, Clémentine Delaquis, Irène Danais, Gonzague Magnan, Gérard Magnan, Elie-Anne Godin, Gilbert Précourt, Eugène Perras, Isabelle Ritchot, Rita Pelland, Philippe Robert, Antoine Hébert, Louis Chartier, Marcel Tétreault, Pierre Gagné, Pierre Côté, Albert Carrière, Denis Lambert, Félix Lamoureux, Délima Lavallée, Raymond Lavallée, René Heyser, Aimé Colliou, Rosalie Kerbrat, Anna-Marie Kerbrat, Louiselle Aquin, Lorraine Despins, Thérèse Désilets, Léonel Aquin, Marcel Bernardin, Sylvio Rheault, Georges Désilets, Armand Bernardin, Charles Roy, Alfred Payment, Paul Bernardin, Yvette Hébert, Clara Moquin, Jeanne Perron, Thérèse Perron, Léa Joyal, Marguerite Lemoine, Marie-Josèphe Pilon, Albertine Péloquin, Antonia Girouard, Bernadette Leclair, Dora Ouimet, Palmyre Dufort, Yolande Kenny, Jeanne Simard, Lucile Bourgouin, Lois Ziegler, Lucille Gendron, Léona Désorcy, Fernande Trudeau.

Albert Vielfaure, Marcel Lagacé, Hélène Tanguay, Edouard Lacroix, Lucille Rondeau, Roland Gautron, Marie Dubois, Eva Chrisp, Mimie Gautron, Joseph Dorge, Yvonne Laramée, Marguerite Ragot, Pierre Delaquis, Marie-Blanche Gaboriaud, Odile Avanthay, Anna Théroux, Marie-Louise Avanthay, Solange Carrière, Angèle Bérard, Alice Chabbert, Marcelle Meyer, Dominique Desrochers, Adèle Brémaud, Jean Rzonca, Paul Lemoine, Camille Chaput, Gabrielle Legros, Annette Gaudry, Adrien Leclerc, Léo-Paul Delorme, Gérard Perron, Albert Delorme, Léon Précourt, Louis-David Lamothe, Gérard Saint-Onge, Laurette Robert, Marcel Rajotte, Victor Joubert, Paul-Emile Proulx, Marcel Côté, Arthur Paradis, Lucien Curé, Jeanne Perreault, Jeanne Boucher, Henry Beauclair, Jeanne Beauclair, Gilbert Désilets, Berthe Lavallée, Louise Marion, Marthe Parent, Joseph Delorme, Rita Moquin, Léon Marion, Rolande Dionne, S. Plamondon, Paul Martin.

Joseph Neirinck, Virginie Nick, Marie Cormier, Antoinette Boivin, Marcel Beaudry, Lorenzo Dubé, Emile Dubé, Jeanne Muller, Berthe Comte, Laurianne Labossière, Antonin Rondeau, Sylvio Labossière, Clémence Lesage, Yvette Tétreault, Fernande Lafrance, Simone Lambert, Laurette Alarie, Irène Beaudoin, Louise Sorin, Françoise Blain, Paul Saint-Onge, Jean-Baptiste Mulaire, Léo Rajotte, Laurent Sicotte, Aurèle Préfontaine, Marie Bourrier, Eveline Verrier, Dorothée Bernardin, Jeannette D., Bertha Trottier, Cécile Bouchard, Paul Perron, Ernest Parent, Aurore Valcourt, Simone Valcourt, Catherine Ziegler, M.-Louise Desrosiers, Suzanne Ghéon, Louis Bissonnette, Paul Berthiaume, André Berthelette, Mathilde Rho, Pierre Lebacq, Justin Lebacq, Ruth Lasnier, Victor Lane.

Bien

Emile Désaulniers, Florence Chrisp, Agnès Tougas, Vitaline Gauthier, Cécile de Montigny, Agnès Tétreault, Lucien Tétreault, Florida Tremblay, Gérard Champagne, Alice Préfontaine, Roger Firmin, Lily Matheson, Kathleen Matheson, Roland Lagacé, Roma Desrochers, Achille Desaulniers, Jules Légaré, Justine Dedieu, Albert Dheilly, Daniel Bohémier, Germain Lagacé, Léontine Desautels, Alfred Gauthier, Irène Fréchette, Lucile Lavoie, Ernest Lapointe, Marie-Reine Sanche, Madeleine Mahé, Thérèse Desautels, Jeanne Tétreault.

Assez bien

Irène Labossière, Anna-Marie Champagne, Marie-Marthe Delorme, Stella Curtas, Georges Desaulniers, Jean Prairie, Hervé Prairie, Paul Désorcy, M.-Paule Lavack, Thérèse Paillé, Armande Tougas, Rodrigue Paillé, Eloi Bohémier, Lucie Robert, Pearl Bogie, Pierre Bernard, Marie Bernard, Edmond Buteau, Joseph Courchesne, Amable Rochefort, Lucien Lamonde, Emile Martin, Agnès Veilleux, Roland Fay, Rémi Bouffard, Antoine Provençal, Martial Gallant, Eveline Méthot, Jeanne Marcotte, M. Caron, Aurore Bourgeois, Simone Cabana, Angèle Plante, Julie Nolet, Albert Marceau, Josephte Marceau, Lucien Rouillard, Annette Ménard, Fabiola Hamelin, Léo Codère, Louis Lussier, Lina Jackson, Joseph Bergeron, Rose Lavoie, Emilien Boudreault, Thérèse Morin, Yvette Grenier, Roger Tancrède, Marguerite Sylvain, Aloysius Ravanel, Yolande Soucy, Georges Mailloux, Thérèse Bonneau, Lucien Guévillon, Marcel Paquet.

GRADES 9 à 12

Excellence

Léonie Dorge, Jeanne Beaudoin, Irène Bilodeau, Jeanne Emond, Marguerite Gosselin, Lucienne Lamirande, Irène Joubert, Mathilde Chaillon, Antonin Labossière, Anna Lavergne, Berthe Delisle, Berthe Huard, Louise Véry, Jean Desbiens, Hélène Joyal, Hubert Lafortune, Rolande Courchaine.

Cyprienne Pilon, Léonie Carrière, Théodora Fisette, Cécile Gagnon, Marie Richard, Stanislas Bisson, Cécile Lafortune, Maria Robidoux, Solange Nault, Augustine Vermette, Léa Sicotte, Agnès Lesage, Alice Boisvert, Gérard Labossière.

Marianna Labossière, Cécile Savage, Gabrielle Bruyère, Fernande Bruyère, Jeannette Lafortune, Anna Forest, Marguerite Olivier, Simone Lemoine, Noëlla Dorge, Alice Wery, Jeanne Lemaire, Thérèse Robitaille, Marguerite Joyal, Lucie Trottier, Ida Olivier, Alice Rousseau, Blande Labossière, Rosanna Ritchot, Eveline Gauthier.

Louise Noiseux, Thérèse Le[illegible], Gertrude Cormier, Alida Landry.

Très bien

Augustin Joubert, Annette Sicotte, Jeanne Joubert, Marie-Louise Gaboriau, Juliette Leblanc, Laurette Dion, Colette Racon, Alice Alarie, Calixta Champagne, Rhéal Lacerte, Clémence Bohémier, Dominique Durand, Marie Perron, Henriette Trudeau, Maria Gosselin, Thérèse Saurette, Olivier Martin, Gertrude Legris, Hélène Arnal, Marguerite Lamonde, Irène Pouliot, Maximilienne Rondeau, Laurette Lavoie, Aline Nick, Gertrude Paradis, Denise Valois, Thérèse Joubert, Henri Boucher, Rita..., Irène Grouette, Jeanne Dheilly, Solange Barnabé, Blanche Cyrenne, Amandine Fiola, Paule Jeanson.

Les concurrents suivants ont oublié de mentionner leur grade: Adrienne Ritchot, Jeanne Champagne, Jeannette Goguen, Gérard Morissette, Germaine Gauthier, Marie-Paule Gauthier, Marie Blanchard.

Deux devoirs des grades 4, 5, 6 et 9 ne sont pas signés.

MA CHATTE!

Je viens vous parler de ma chatte.. Oh! ma belle chatte! Aux beaux poils noirs et blancs soyeux! Avec ses beaux grands yeux intelligents!

Fine petite bête, le croiriez-vous? ma chatte parle... Que dit-elle? Eh bien! nous allons voir. La nuit, quand elle veut sortir, elle va près du lit de maman, et réduit son miaulement à deux petites syllabes: "Méa! Méa!, très petit, pour ne pas éveiller bébé Pauline, bien entendu.

Mais quand elle veut entrer du dehors, il est beau d'entendre son miaulement sonore qui semble dire: "Il fait froid ici"! Je la comprends, ma chatte, va... Ce n'est pas tout: Ma chatte joue au gouret... Cela vous surprend n'est-ce pas? Elle est très matinale et le gouret est son premier exercice. Elle n'a pas besoin de rondelle, une bobine à fil suffit; ni gouret, non plus, sa patte lui rend ce service. D'un appartement à l'autre, Madame joue le gouret, et elle doit avoir de bons résultats, car elle recommence tous les matins.

On l'appelle Madame; elle mérite bien ce titre, je vous assure. Elle est mère, grand'mère et même bisaïeule. Je n'oublierai pas de vous dire avant de terminer que ma chatte est de race "Angora", elle s'appelle Diane "Chasseresse". Elle se nourrit de moineaux qu'elle ne manque jamais. Vous voyez que son nom lui va bien.

Je voudrais bien savoir s'il y a parmi vos enfants du "Coin", quelqu'un qui possède une chatte pareille. Je la crois unique à La Salle,

Courrier de Mère-Grand

Lada. — 1. Après dix mois de deuil d'une soeur ou d'un frère, on peut porter une toilette toute blanche. 2. En France oui, mais au Canada une fillette ne porte pas le deuil pour ses parrain et marraine. 3. Un enfant commence à porter le deuil vers 8 ou 9 ans. 4. Le deuil d'une fiancée est facultatif. Mais si les fiançailles ont été officielles, il convient que la fiancée porte un deuil discret. 5. On ne porte pas le voile avec une toilette de noces de couleur. 6. Une enfant de Marie se marie en toilette blanche ou en toilette de couleur. Toutes deux conviennent. 7. Superstition de penser que la perte d'un anneau de mariage porte malheur. Il n'est pas obligatoire non plus de s'en procurer un autre. On peut le faire bénir si on le désire. 8. Lorsque l'on ne danse pas, la soirée peut se passer très agréablement à faire du chant, à jouer aux cartes, organiser des jeux: proverbes, chaise musicale, etc.

◇ ◇ ◇

Saint-Malo.—Je demande pour vous à mes lectrices les vieux vêtements dont elles pourraient disposer pour enfants de 1 à 14 ans. Tout envoi sera reçu avec gratitude.

◇ ◇ ◇

Triste à mourir. — Que voulez-vous, "l'amour est enfant de bohême, il n'a jamais connu de loi"... Après vous être tant sacrifié pour cette jeune fille, vous méritiez tout de même un meilleur sort. La vérité est bien dure, mais que pouvez-vous puisque votre fiancée en aime un autre? Efforcez-vous d'oublier cette déception cruelle en vous distrayant, en sortant avec d'autres jeunes filles. Je vous souhaite de rencontrer bientôt le sentiment profond qui réponde au vôtre. Ayez bon espoir.

Marguerite.—Vous pouvez bien vous dispenser de faire-part imprimés pour si peu d'invités. Votre mère téléphonera les invitations ou l'on téléphonera aux parents et amis en son nom, et tout sera bien.

◇ ◇ ◇

Votre obligée.—En effet, dans certaines réunions d'amies, le thème des affaires des autres revient un peu trop fréquemment. Vous n'êtes pas la seule à avoir éprouvé du malaise en voyant écorcher vos amis... Que faut-il pour arrêter un entretien que nous réprouvons? Tout d'abord, garder le silence. Eviter ensuite, le sourire "mi-figue, mi-raisin" qui n'est qu'une lâcheté mal déguisée. Et, si l'on a un peu de "cran", aller bravement contre le courant. Raconter le trait généreux omis à dessein, faire valoir tel acte bienveillant. Il est encore une dernière tactique, dire simplement: "Mme une telle est mon amie! M. un tel est un habitué de la maison." Remède radical et infaillible.

◇ ◇ ◇

Habitant.—A quel titre votre fiancée vous exposerait-elle par le menu l'emploi de son temps? Non, je ne peux vous plaindre, car votre conduite est odieuse et vous êtes seul responsable de cette situation tendue. Soupçons, contrainte, enquêtes continuelles: autant de procédés tyranniques qui portent atteinte à l'amour et forcent au mensonge. Je vous conseille de réformer votre manière d'agir sans tarder. Les forces humaines ont leurs limites et rien n'oblige votre amie à supporter ces défiances injurieuses pour elle. Efforcez-vous donc de rétablir l'harmonie entre vous en supprimant ces questions blessantes dont vous avez l'habitude et en faisant renaître la confiance qui en est l'indispensable soutien. Rien ne vous élèvera davantage dans le coeur de celle qui attend sans doute cette preuve d'affection pour vous tendre une main loyale.

MERE-GRAND.

oserais-je dire au Manitoba?

Bonjour, chère Mère-Grand. Je caresse ma belle "Diane" pour vous.

Agathe CORMIER,
Grade VIII, La Salle.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Léon, Man.
Le 8 février 1935

Chère Mère-Grand,

Il y a eu une course de chiens la semaine dernière à Altamont. C'est Victor Bergeron, de Saint-Léon, qui a gagné cette course avec son beau petit chien brun, dompté comme un cheval. Victor vient à l'école tous les jours; il reste à deux milles et demi du village; son petit chien l'amène, toujours content d'être attelé et de conduire son maître.

Le beau temps est revenu après de si grands froids; la neige baisse, on voit des ronds de terre dans les champs; les petits oiseaux d'hiver sont plus joyeux autour de nos maisons; depuis longtemps ils paraissaient frileux et engourdis.

Il y a des gros bancs de neige; nos traîneaux glissent bien de haut en bas et quelquefois versent dans la neige froide. Notre chien vient jouer avec nous; nous l'attelons, il nous traîne jusqu'à la maison. Nous faisons des bonshommes de neige et des forts pour jouer aux soldats.

Je voudrais vous en conter, mille fois plus, car ça va bien composer au son du phonographe qui joue en ce moment: on dirait que la plume veut suivre le mouvement...

Un gros bonjour respectueux,
Antonin LABOSSIERE,

❦ ❦ ❦

Saint-Léon, Man.
Le 8 février 1935

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente d'avoir répondu aux questions du Concours d'Histoire du Canada. J'aime bien mieux l'Histoire du Canada que l'arithmétique, car l'Histoire du Canada nous montre le courage de nos aïeux et nous rend fiers d'être Canadiens français.

Nous avons fêté notre Rév. Père Curé le 16 janvier. J'étais dans une gymnastique, il y avait beaucoup de monde; le bon Père Marie-Antoine était très content d'avoir pu assister à cette soirée, car il était un peu malade et croyait ne pas pouvoir venir. Après la veillée, il y eut du beau feu d'artifice. Le lendemain, nous avons eu congé. Devinez où je suis allée? J'ai été patiner. Y allez-vous parfois, bonne Mère-Grand? Le surlendemain, le bon Père est venu nous remercier et nous donner des bonbons et des images.

Un matin où j'arrivais un peu en retard, notre maîtresse nous a fait dire un chapelet pour le R. P. Marie-Antoine. Je me demandais bien pourquoi? Elle nous a dit qu'il était très malade, qu'il avait reçu les derniers sacrements. Nous avons prié comme des anges.

Je suis dans le grade VII. J'aime bien la classe et ma maîtresse surtout, mais cela n'empêche pas que j'ai tout de même hâte au printemps pour voir du nouveau; nous avons de la neige trop longtemps.

Votre petite-fille qui vous embrasse sur les deux joues.

Cécile RONDEAU.

❦ ❦ ❦

Saint-Pierre, Man.
Le 7 février 1935

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'ai huit ans. Je suis dans le grade deux; nous sommes 47 enfants dans la classe. Nous avons une bonne maîtresse.

Je demeure à l'est de l'école; nous sommes 7 enfants chez nous.

Bonjour, chère Mère-Grand.
Votre petit garçon,
Bernard PREFONTAINE.

❦ ❦ ❦

Saint-Pierre-Jolys, Man.
Le 13 février 1935

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de vous écrire pour la première fois. Je suis bien, mais mes petits frères ont eu la grippe. Je vais à la classe avec Charles et Gérard. Il reste trois petits frères et une petite soeur à la maison. Je ne vous connais pas, mais il me semble que vous êtes aussi aimable que ma grand'mère que j'aime beaucoup et qui me gâte quelquefois.

Votre petite-fille,
Lucille ROY.

Un étourdi

Le maître. — André, comment s'appelle la femelle du coq?

André.—La coquette, monsieur.

Dans la petite classe

La maîtresse. — Qu'est-ce qu'un objet transparent?

Monique. — A travers duquel on voit.

La maîtresse. — Citez-m'en un.

Monique. — Une échelle.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-PIERRE-JOLYS

Nous sommes très peinés d'apprendre la mort de l'Hon. Albert Préfontaine. Bien que très malade depuis quelque temps déjà, nous espérions tout de même avoir le plaisir de le revoir parmi nous. M. Préfontaine était un des pionniers de l'Ouest, étant arrivé dès 1880. Il demeura quelques années à Ste-Agathe, puis vint à St-Pierre où il demeurait depuis, s'occupant surtout d'agriculture, de commerce et de politique depuis 1903. Très estimé à St-Pierre, dès le début, M. Préfontaine s'efforçait d'avoir une ferme modèle, que l'on trouve encore de nos jours comme une des plus modernes. Il commença sa carrière publique dès 1892 lorsqu'il fut maire de la Municipalité de De Salaberry, position qu'il remplit pendant sept ans. C'est alors qu'il s'occupa de politique provinciale. Il fut élu député de Carillon en 1903 et garda son siège au parlement jusqu'à sa mort, à part deux courts intervalles en 1914 et en 1920. Il fut pendant quelque temps secrétaire provincial et commissaire des chemins de fer avant de devenir ministre de l'agriculture dans le cabinet Bracken, position qu'il garda jusqu'à ces dernières années, alors qu'il devint ministre sans portefeuille. M. Préfontaine était le doyen de l'assemblée législative.

Il naquit à Upton, province de Québec, en 1861. Il fit ses études à Greenfield, Massachusetts. Arrivé au Manitoba en 1880, il épousa en 1883 Albina L'Heureux, de St-Pierre. Huit enfants naquirent de ce mariage et six sont encore vivants. Sa première femme décédée, il épousa en secondes noces Mme Veuve Félix Péloquin, qui le précéda dans la tombe il y a trois ans.

Il laisse pour déplorer sa perte deux frères, Ephrem, de Buffalo, N.-Y., et Horace, de West Brattleboro, Vermont; deux soeurs, Cora (Mme W. Vadeboncoeur, de Winnipeg), et Annie (Mme Lavack, de Ste-Anne-des-Chênes); trois fils, Georges, Edmond, Antoine, de St-Pierre, et trois filles, Guilda (Mme Eug. Turenne, de St-Pierre), Edith (Mme Denis Renuart, de Coral Gables, Fla.), Evelyne (Soeur Albert de Jésus, des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie).

Les paroissiens et amis de St-Pierre s'unissent pour offrir à la famille éprouvée leurs plus vives condoléances.

De retour

M. le curé Sabourin est de retour d'un voyage en auto dans le sud des Etats-Unis. Il a visité la Louisiane, la Floride et s'est rendu à Key West. Nous espérons que M. le curé a fait un bon voyage et que cependant il est content de revenir parmi nous.

Gouret

Nous avons eu une belle partie de gouret mercredi le 20 février. Letellier a essayé d'enlever la coupe Molloy à nos joueurs, mais n'a pas réussi. St-Pierre a gagné par le résultat de 1 à 0. Ce n'est qu'après 45 minutes de jeu que W. Tessier parvint à enregistrer contre Patterson, gardien de but de Letellier. Sur les dernières minutes, Letellier envoya cinq hommes à l'attaque, mais ne put égaliser. Lamoureux joua une belle partie dans les buts pour St-Pierre.

Joueurs pour St-Pierre: Lamoureux, Jérome, Ruest, Lafrance, E. Tessier, Hébert, R. Tessier, W. Tessier, R. Chenard, Ritchot.

LETELLIER: Patterson, Winegar, Gauvin, Breton, Loiselle, Nap. Comeault, Forrest, McLelland, A. Comeault, Gravelline, Ayotte.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Feu M. le Curé Desrosiers

Le 13 février dernier, à midi et vingt minutes, la paroisse de St-Jean-Baptiste était soudainement plongé dans un deuil profond. La mort venait de lui enlever son pasteur. M. le curé Desrosiers était à prendre joyeusement son dîner lorsque, tout à coup, il se plaignit d'un violent mal de reins; il se leva, fit quelque pas vers sa chambre et tomba foudroyé par la mort. Une embolie au coeur venait de terrasser le père spirituel d'une des plus belles paroisses du Manitoba et 250 familles comprenant 1,300 âmes devenaient orphelines. La surprise fut générale: "M. le curé est mort! M. le curé est mort!" criait-on nerveusement et avec regret. Le glas funèbre tinta tristement et le pénible événement était transmis officiellement à toute la paroisse.

Le corps du vénéré défunt, vêtu de ses ornements sacerdotaux aux couleurs de deuil, fut exposé au presbytère en chapelle ardente. Vendredi, veille des funérailles, eut lieu la translation des restes à l'église paroissiale. M. l'abbé L. Vinet, vicaire, officia à la levée du corps et aux vêpres des défunts à l'église. La dépouille mortelle fut exposée dans le sanctuaire toute la nuit et nombreux furent les paroissiens qui vinrent, le coeur gonflé par l'émotion, prier pour l'âme de leur curé. Il reposait maintenant immobile dans ce temple qu'il a élevé avec tant d'actives sollicitudes.

Funérailles

Les funérailles furent des plus imposantes. Mgr Jubinville, P.D., V.G., officiait en présence de nos deux archevêques; plus de quarante prêtres avaient pris place au choeur. Après les prières de l'absoute, présidées par S. E. Mgr Yelle, le corps du défunt fut déposé dans la crypte qu'il s'était lui-même fait ériger au sous-sol de son église. Il repose tout près des restes du fondateur de la paroisse, l'inoubliable M. le curé Fillion.

M. le curé Desrosiers est mort à 62 ans moins quelques jours; il était curé de St-Jean-Baptiste depuis 1919.

Les marques de sympathies furent nombreuses et consolantes. La paroisse et la famille du défunt en sont très reconnaissantes et remercient de tout coeur tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie dans cette dure épreuve.

Que son âme repose en paix!

M. le curé Caron

"Je ne vous laisserai pas orphelins", disait Notre-Seigneur à ses disciples avant de monter au ciel. M. le curé Desrosiers aurait pu dire la même chose, si la mort lui en avait donné le temps. Aussi Mgr Yelle, notre estimé archevêque coadjuteur, comprenant la douleur des paroissiens de St-Jean-Baptiste, n'a pas voulu du moins les laisser trop longtemps orphelins. Le 18 février dernier il nommait M. l'abbé Sylvio Caron nouveau curé de St-Jean-Baptiste.

M. le curé Caron n'est pas un inconnu en notre paroisse car on se rappelle bien le vicaire si zélé qui a failli périr lors de l'incendie de notre presbytère. On parle avec beaucoup de louange de son activité et de son amour des âmes. On aime à répéter ses oeuvres apostoliques non seulement comme vicaire de St-Jean-Baptiste mais comme curé de St-Georges et de Fannystelle. Les vieux paroissiens qui l'ont connu ne cachent pas leur satisfaction à la pensée que leur chère paroisse va maintenant profiter de son dévouement et de son expérience. Un vieillard disait naïvement en apprenant l'heureuse nouvelle de sa nomination: "Ah! s'il était mort dans le feu du presbytère ce petit vicaire que nous aimions tous ne serait pas malheureusement notre curé aujourd'hui."

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste offrent donc leurs chaleureuses félicitations à leur nouveau pasteur et lui présentent d'avance leur filiale soumission. Ils lui préparent une modeste mais sincère réception pour le 3 mars prochain.

"Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

SAINT-NORBERT

La Chorale de Saint-Norbert vous réitère son invitation à venir nombreux à la grande soirée qu'elle donnera dimanche le 3 mars à la salle du couvent. Si nous insistons, c'est que la chose en vaut la peine et nous ne voulons pas vous faire manquer une telle occasion, faute d'avertissement. Suivant la méthode que nous avons adoptée l'an dernier et qui nous a très bien réussi, nous pourrions intituler ce programme "Variétés", c'est-à-dire qu'il y en aura pour tous les goûts, même les plus difficiles. Cependant, nous tenons à vous dire que nous écartons tout ce qui est vulgaire et insipide. Il y aura de la comédie, de la tragédie, des chants en choeur et des solos par des artistes émérites. Vous goûterez le piano, les monologues et surtout les danses.

Notre Chorale ne prétend pas rivaliser avec les "Cosaques du Don", pas plus que nos danseurs n'ont l'intention de faire concurrence au Ballet Russe de Monte Carlo. Nous vous assurons toutefois que vous retournerez chez vous satisfaits et nous vous le répétons: Vous en aurez pour votre argent et davantage. Donc, au revoir, à dimanche prochain.

P.S. — Ne manquez pas de vous rendre à 8 heures précises, car le programme sera long.

Comment j'ai tué mon enfant

Par PIERRE L'ERMITE

SAINT-LAURENT

Il vient de disparaître en la personne du Dr Roderik McDonald, le plus ancien médecin du Manitoba, peut-être même de tout l'Ouest Canadien. Il est mort à l'âge de 83 ans et un mois.

Ses parents, Alexander McDonald et Grace Taylor, étaient venus de l'Ecosse dans la première moitié du dernier siècle, et s'étaient établis à Glengarry (Ontario). C'est donc sur les bords fleuris du Saint-Laurent que le 9 janvier 1852 naquit notre vieux docteur. Après les premières années de sa jeunesse passées dans son village natal, il alla continuer ses études à Montréal. Il décrocha son diplôme de Docteur en médecine, à l'âge de 23 ans, à l'Université McGill.

Il passa quelques années comme interne dans les hôpitaux de la Métropole canadienne, où il acquit d'excellentes connaissances dans l'art médical. Nous le trouvons au Manitoba en 1877, où il a obtenu la position de médecin chef de la prison de Stony Mountain. Il garde cette position pendant de nombreuses années. Il rayonne dans les alentours jusqu'à une forte distance, Woodlands, Saint-Eustache, Balmoral et même Portage-la-Prairie, car en ce temps-là les médecins étaient rares dans le pays. Au dire de ceux qui l'ont connu dans sa vie active, il était très bon médecin, mais il ne sut jamais garder de l'argent pour son avenir.

Vers l'année 1910, il reçut de l'une de ses soeurs une rente viagère qui lui permit de cesser tout travail et venir habiter Saint-Laurent. Il se retira chez des amis intimes qui prirent bien soin de lui jusqu'à ses derniers moments. Son esprit fut toujours lucide: les jambes et les yeux seuls lui faisaient défaut dans les derniers temps. Enfin, sentant son coeur faiblir et ses forces diminuer, il comprit qu'il était temps de bien se préparer pour aller paraître devant Dieu. Encouragé par son confesseur, il reçut souvent la communion et passa son temps à dire le Rosaire. Il avait reçu le Saint-Viatique depuis quelques jours, quand soudainement lundi dernier, 18 février, le bon Dieu le rappela à lui, sans le faire passer par les souffrances de l'agonie. Ses funérailles eurent lieu mercredi au milieu d'un grand concours de paroissiens.

• • •

Gabriel Chartrand et son épouse, Alexandrine Lafrenière, ont perdu un bébé de sept mois, du nom d'Armand-Marcel. Que la pensée d'avoir au ciel un ange qui prie pour eux les console et les réconforte.

• • •

La mort nous a éprouvés encore plus douloureusement en nous enlevant Mme Anna-Joseph Ducharme. Toute la population sympathise avec la famille éprouvée, et l'a montré en venant assister aux funérailles.

Ancienne Enfant de Marie, et actuellement membre de la Congrégation de Ste-Anne, Mme Ducharme avait su gagner l'estime de tous par sa conduite toujours digne et ses bonnes manières. A la suite d'une forte hémorragie survenue au commencement de janvier, son coeur n'avait pas assez de sang pour en envoyer suffisamment dans toutes les parties du corps. Bientôt l'enflure et l'empoisonnement la gagnèrent à son tour et ce fut la fin, qui arriva soudain et sans convulsions. Mais la malade ne fut pas surprise à l'improviste: dès le début de sa maladie, elle avait demandé les derniers sacrements qu'elle reçut avec très grande piété. Sainte Anne, sa céleste patronne, faisait son oeuvre, en l'assistant presque visiblement. Sans doute la malade aurait voulu pouvoir continuer l'éducation de ses petits enfants, mais elle était pleinement résignée à la volonté de Dieu et confiante en sa divine Providence.

Mme Ducharme avait, du côté maternel, deux tantes religieuses à Ste-Anne de Beaupré, chez les Soeurs Franciscaines de Marie; et son mari, M. Ducharme, possède une soeur, religieuse elle aussi chez les Oblates du Sacré-Coeur, à McIntosh, Ont. Elle laisse après elle cinq beaux petits enfants, dont le plus jeune n'a pas encore un mois.

• • •

Si, pendant le mois de février, nous avons été rudement éprouvés par la disparition de quelques personnes aimées et estimées, nous avons eu la joie de pouvoir enregistrer quelques nouvelles naissances. Il nous a fait plaisir de saluer le treizième petit fils de M. André Gaudry et de son épouse, Elisabeth Pottinger. Il fut porté au baptême le 17 février et baptisé sous les noms d'Ernest-Oscar-Roland. Il est fils de Ernest Gaudry et Véronique Chartrand.

Nos félicitations les plus sincères aux parents et aux grands-parents de l'enfant.

• • •

Nous faisons pareillement des voeux de bonheur et de paix pour les nouveaux mariés Joseph-Adélard Belhumeur et Elisabeth Leclerc, tous deux de cette paroisse. Edmond Belhumeur et Joséphine Leclerc furent les heureux témoins de cette union.

• • •

Le cercle paroissial a donné une partie de cartes qui a été un véritable succès. Chants, musique instrumentale, bon goûter, magnifiques prix pour les gagnants... rien n'a manqué pour réjouir tout le monde. Des soirées pareilles sont des véritables soirées de famille. Merci à tous ceux qui ont aidé à la rendre agréable.

SAINTE-ANNE-DES CHENES

Soirée mensuelle

Le 10 février nous avions notre soirée mensuelle de l'Association d'Education. La température nous favorisant, la salle paroissiale fut remplie comme jamais. Il deviendrait décidément difficile de faire croire que nos paroissiens s'ennuient à ces soirées. Plus elles se répètent et plus elles sont fréquentées. Serait-ce hasardeux de voir là un réveil du sentiment patriotique qui, espérons-le, se traduira de mieux en mieux par une sympathie pratique envers l'Association d'Education.

C'est Mlle Emma Dumaine qui a donné la conférence: "L'établissement de notre jeunesse agricole". Ce que nous devons faire pour garder à la terre notre jeunesse, nous l'avons su de Mlle Dumaine. Ce n'est pas elle qui cacnera sa pensée quand elle parle d'un sujet si noble. Education agricole au foyer et à l'école, au profit des enfants, vente de nos terres à ceux de notre race, voilà les pensées maîtresses que notre conférencière développa dans une phrase toujours claire. On fit bien de l'applaudir, on fera mieux encore si on met en pratique les conseils donnés.

Voici le programme de cette soirée:

1—Ouverture: Orchestre du Couvent.

2—Allocution du président, M. F. Tougas.

3—Chant: La prière du soir. Elèves du Couvent, grades V et VI.

4—Saynète: Va porter le poêle, MM. H. Boucher, L. Gauthier et A. Blanchette.

5—Chant: Dans un bois solitaire, M. R. Pelland.

6—Saynète, Mme Bonpain au corps de son mari, Miles F. Girard et B. Laurin.

7—Présentation de la conférencière, Mlle E. A. Girard.

8—Conférence: L'établissement de la jeunesse agricole, Mlle Emma Dumaine.

10—Remerciements par Mlle A. Duguay.

11—Piano: Mlle Evelyne Dufresne.

12—Déclamation: Un employé de cirque, M. Jos. Champagne.

13—Violon, M. Alex. Bériault.

14—Chant: L'avril est là, par M. Thos. Gelley. Au piano: Mme T. Gelley.

15—Déclamation: Le pêcheur de Pâques, par M. H. Boucher.

16—Violon par M. Jacques Désorcy.

17—Chant à répondre: A St-Malo, par M. Jos. Laurin; au piano, Mme T. Gelley.

18—Solo de baryton par MM. H. Boucher et U. Bohémier.

19—Allocution du R. P. Pintal, C.SS.R.

20—Allocution du R. P. L. Laplante, C.SS.R.

21—O Canada, avec accompagnement d'orchestre

Départ

Notre gérant de banque, M. Emile Désorcy est appelé par ses chefs à quitter Ste-Anne. Ce départ est universellement regretté dans la paroisse. M. Désorcy est parmi nous depuis plus de dix ans et a conquis l'estime de tous. Excellent paroissien, membre influent de l'A.C.J.C., de la Ligue du Sacré-Coeur, de l'Association d'Education, du Club Sportif, l'ami de tous, âme d'apôtre, c'est le souvenir qu'il laisse à tous en partant. On ne voulut pas le laisser partir sans le fêter et le remercier. Dimanche soir, le 17, plus d'une centaine d'amis que l'amitié réunissait tout spontanément, étaient à la salle paroissiale pour exprimer à notre distingué paroissien leurs regrets, leur gratitude et leurs souhaits. Il va sans dire que l'un des souhaits fut le cri du coeur: "Revenez au plus tôt!"

LE CHANGE

26 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—1-32%

Franc français	0.0663
Livre anglaise	4.8650
Franc suisse	0.3256
Belga belge	0.2346
Lire italienne	0.0850
Couronne suédoise	0.2510
Couronne norvégienne	0.2461
Couronne danoise	0.2173
Mark allemand	0.4032
Couronne hollandaise	0.6785

LE MARCHE

25 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$6.25
Moyens	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.75—$6.50
Moyens	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$5.25
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bons	$2.75—$3.25
Moyennes	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$6.00—$6.25
Légers et maigres	$6.50—$7.50
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$5.50
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1, F.O.B Winnipeg	[illegible] à .24
Crème—	
Table	.24
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.21
Grade A, moyens, la douz.	.19
Poulettes	.18
Grade B, larges	.16
Grade B, moyens	.14
Grade C	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.80

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Moulée. La tonne	$29.00
Grain— (Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.40
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba— Sac de 90 liv.	.40 à .45

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 98 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 24 février 1935

GRAINS	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22	Samedi 23	Lundi 25
Blé No 1 Nord	80⅛	79¾	80	80⅛	80	80⅜
2 Nord	77⅛	76¾	77	77⅛	77	77⅜
3 Nord	72⅝	72⅛	72⅜	72⅝	72¼	72⅛
Avoine 2 CW	42⅜	42½	42¼	42⅜	42⅜	42⅜
3 CW	36⅛	36	35⅝	35⅝	35⅝	35⅛
Orge 3 CW	48⅜	47⅜	47⅝	47⅝	47⅛	47⅛
4 CW	43⅜	43⅛	42⅞	42⅞	42⅜	42⅝
Lin 1 CW	142½	141⅝	142	142⅛	142⅝	142⅝
2 CW	138½	137⅝	138	138½	138⅝	138⅝
Seigle 2 CW	52⅝	51⅞	51⅝	51⅜	51⅜	51⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	80⅜	80⅛	80⅜	80½	80⅜	80⅜
Avoine 2 CW	41⅜	41⅛	41¼	41⅜	41⅜	41⅜
Orge 3 CW	48⅜	48⅛	48	48	47½	47½
Lin 1 CW	142½	141⅝	142	142⅛	142⅝	142⅝
Seigle 2 CW	52⅜	52¼	52	52⅛	51⅝	51⅜
Options						
Blé mai	83½	82⅞	83⅛	83⅛	83	83⅜
Juil	82⅜	82⅛	82½	82⅜	82½	82⅜
Avoine mai	41⅛	41	40⅜	40⅞	40⅞	40⅞
Juil	41	40⅞	40⅜	40⅜	40⅜	40⅜
Orge mai	51⅛	50⅛	50⅜	50⅜	49⅞	49⅜
Juil	51⅛	50⅜	50⅜	50⅜	49⅞	49⅜
Lin mai	145½	144⅜	145	[illegible]	[illegible]	145⅛
Juil	143½	142⅜	143	143⅜	143⅜	143⅜
Seigle mai	55⅛	54⅜	54⅛	54½	54⅛	54
Juil	56⅛	55⅜	55⅜	55½	55⅜	56

FEUILLETON DE LA "LIBERTÉ"

Comment j'ai tué mon Enfant

PAR PIERRE L'ERMITE

NUMERO 1

CHAPITRE PREMIER

Cette après-midi, l'abbé avait mis dans sa tête de ranger son bureau de la sacristie.

"Avait mis dans sa tête!..." ce mot de résolution a l'air bien prétentieux pour une chose aussi modeste.

Peut-être oui, pour les profanes qui ne soupçonnent même pas ce qu'est la vie d'un prêtre dans les oeuvres paroissiales.

Pris par les uns, pris par les autres jusqu'à midi à peine sa messe dite, l'abbé ne pouvait, le matin, songer à faire des rangements.

Les soirs étaient dévorés par les catéchismes, les patronages, les visites des malades, les courses, le courrier, les préparations urgentes des conférences, etc. Bref, les manuscrits et imprimés, infinitésimalement, ou parfois d'un seul coup, par l'arrivée d'un gros volume, étaient montés en deux pyramides asymétriques le long de son bureau, s'étaient exhaussés sur les armoires, avaient escaladé les chaises, s'étaient étalés sur le plancher...

L'extrême limite était atteinte.

Laisser à l'employé—qui l'en sollicitait—le soin de faire un ordre matériel, eût été une catastrophe.

Donc l'abbé avait "résolu"...

Et ce soir-là, ayant retiré rabat et manchettes, ayant endossé sa plus vieille soutane, il avait foncé dans le tas de livres et de paperasses, jetant les uns, déchirant les autres, en mettant quelques-uns de côté, très peu, constatant à quel point deux ou trois mois ramènent une foule de choses à leur néant d'utilité, et combien de belles vies, de précieux temps sont mangés goulée à goulée, par d'innombrables raseurs et raseuses, à dire poliment "non" à d'impossibles demandes.

A l'heure précise où commence cette tragique histoire, l'abbé, de progression en progression, en était arrivé au sommet de sa première armoire où, sous une redoutable couche de poussière, s'étaient embusqués, bien tassés, notes oubliées, manuscrits non ouverts, courrier à répondre, etc.

A ce moment, le bureau, tout à l'heure encore artistique, donnait l'impression d'une vieille arrière-boutique de juif libraire; l'abbé était gris de poussière, les mains noires, infâme à voir, quand un petit coup discret retentit, une fois... deux fois, légèrement à la vitre cathédrale de la porte.

L'abbé eut comme un rugissement d'impatience:

— Dire qu'on ne peut pas être une demi-heure tranquille!...

Auquel cas il exagérait. Car une grande heure s'était déjà écoulée depuis qu'il se livrait à la fureur d'ordre qui l'avait envahi. Il crut que c'était un employé; les paroissiens, les paroissiennes surtout, sachant bien que l'abbé ne recevait que le matin tant qu'il y avait du monde, mais le matin seulement.

— Entrez, crie-t-il d'une voix discourtoise.

La porte s'ouvrit...

Et la situation se précisa ainsi: Dans le bureau, grimpé sur deux chaises, l'abbé, les bras surchargés de bouquins... En bas, s'excusant fort, une jeune femme, précieuse, jolie, habillée en clair, chapeau aérien, ombrelle de soie blanche au manche d'ivoire sculpté... Le tout tiré suprêmement à quatre épingles, et donnant aussi bien l'impression d'une archiduchesse que d'une femme de richissime industriel...

L'abbé se dit:

— Que fait donc cet imbécile de suisse pour laisser monter une telle visite...? Je lui ai pourtant répété que je n'y étais pour personne!...

Puis, comme la situation pouvait difficilement se prolonger il prit, malgré la couche de poussière, son plus aimable sourire;

— Madame, je m'excuse... Je suis désolé... honteux de vous recevoir ainsi!...

Mais la dame, elle, n'avait l'air ni désolée, ni honteuse. Portant beau, la voix chantante, l'oeil intelligent et vif:

— Ne vous excusez pas, Monsieur l'abbé! C'est moi qui suis confuse de vous déranger en un pareil moment... car je vous dérange évidemment! Vous mettez de l'ordre dans votre bureau... vous devriez bien venir un peu chez moi en mettre dans le mien!

— Je ne pouvais plus entrer dedans.

— Je connais cela...

— Vous êtes très occupée?

— Si je suis occupée!...

— Beaucoup d'enfants...?

— Un seul, mais il m'absorbe comme douze.

— ...!!?

— C'est même pour lui que je suis venue ce soir. Le suisse m'a bien dit que vous ne receviez que le matin; mais moi, le matin, je n'existe pas. Alors, j'ai pensé que vous seriez bon et que, par exception, vous consentiriez à recevoir, une fois, une pauvre mère de famille...?

— Mais dans quelles conditions!...

— Cela ne fait rien! quand je parle de mon petit gas, je ne vois rien et je ne pense pas à autre chose.

— Et il s'appelle comment, votre petit gas?

— Dominique!

— Un beau nom!

— N'est-ce pas? Et c'est un petit ange. Je ne dis pas cela parce que je suis sa mère, mais parce que c'est la vérité. Au Bois, tout le monde se retourne pour l'admirer... Quant à l'âme, elle est exquise. C'est un affectueux, un délicat... Sa maman!... Si vous voyiez de quels yeux il la regarde quand, le soir, il lui jette ses deux bras autour du cou avant que son institutrice l'emmène coucher...

— Quel âge a-t-il?

— Neuf ans. D'ailleurs, vous le verrez bientôt, car je vous l'amènerai pour le faire inscrire au catéchisme. Je vous demanderai même de le placer à côté d'enfants bien et surtout pas malades. Si vous saviez les précautions que je prends pour qu'il ne se contamine pas! Il ne sort qu'avec moi ou Mademoiselle; jamais il ne prend un taxi, ni, à plus forte raison, le Métro ou le Nord-Sud; il ne circule que dans mon auto.

— Il doit être toujours malade...?

— Toujours, non. Mais souvent. Pourquoi me dites-vous cela?

— J'ai souvent remarqué que les fils uniques, comblés de soins et pourris de gâteries...

— Pourris!...

— Je parle en général, sont à la fois plus fragiles, plus exigeants que les autres. Ma mère, Madame, était la plus jeune de douze...

— Douze enfants, Seigneur!...

— Dominique sera au catéchisme auprès du onzième enfant d'une de nos meilleures paroissiennes.

— Monsieur l'abbé... vous allez me faire peur!...

— Que je le voudrais!... Pour le moment c'est vous qui m'effrayez... vous n'avez qu'un enfant et vous me paraissez l'avoir élevé beaucoup en serre chaude!...

— Vous le verrez... Ne faites pas de jugement téméraire...

— Je vous préviens que j'ai des principes très arrêtés en fait d'éducation. J'ai d'abord l'horreur des boîtes à coton...

— Pan!... Pan!...

— Non pas "Pan!... Pan!..." aucune imprudence, aucun risque inutile. Mais faire peu à peu à l'enfant un bon tempérament moral, l'initier avec respect, mais avec loyauté, aux périls non pas qu'après-demain, mais que demain lui réserve, lui forger surtout une robuste conscience... S'il est tendre, en faire un fort... S'il est fort, en faire un bon... Et, ensuite, lui dire: "Avec la grâce de Dieu, marche vers l'avenir... sois une valeur sociale!"

— Mais, Monsieur l'abbé, vous pensez ma pensée... Seulement, avouez que Dominique n'ayant que neuf ans, ce martelage d'une âme peut attendre... Pauvre chou... Songez, il est né d'hier...

— Mettons d'avant-hier... Son père vit encore...?

— Son père est mort...

— Il y a longtemps...?

— Il doit y avoir plusieurs années.

— Il doit...?

Les regards se croisent comme deux interrogations dans le mystère.

— Mon mari était aux colonies... Ce serait une bien longue histoire à vous raconter... et pas gaie! C'est pourquoi je tiens tant à ce petit...

Et d'un geste s'arrachant à la soudaine vision, les yeux devenus sombres s'éclairèrent d'une lueur joyeuse:

— Je vous le répète... vous le verrez, mon petit gas... et vous l'aimerez... Faites-en un homme!

— Madame, vous ne pouvez terminer cet entretien par un mot qui me fasse plus de plaisir... J'essayerai d'en faire un homme et un chrétien.

— Mais un homme d'abord.

— Pourquoi pas les deux ensemble, le ciment sera bien meilleur

— Enfin, je vous le confie...

Elle lui tendit sa main gantée de blanc avec un geste garçon, le regarda bien en face, et répéta la phrase dans laquelle elle semblait tenir tout entière:

— Vous le verrez, mon petit gas!...

— Eh bien! je le verrai... fit l'abbé avec un sourire où lui semblait aussi tenir tout entier avec son expérience de prêtre parisien.

— A bientôt!...

— Le plus tôt possible, Madame.

CHAPITRE II

Quand la dame fut partie, le bureau de l'abbé Firmin était toujours en pareil état de poussière et de désordre; mais, sur cette poussière et ce désodre, flottait un petit parfum vague et tenace et joli qu'il retrouva, même le lendemain.

La conséquence de cette visite fut qu'il attendit avec une certaine curiosité ce fameux Dominique, ce petit gas prodige sur le passage duquel se retournaient les passants, et auquel peu d'enfants pouvaient être comparés.

Il apparut le jour de l'ouverture des catéchismes. Comme la séance était le matin à 9 heures, ce fut l'institutrice, "Mademoiselle", qui conduisit l'enfant.

L'abbé, ne le connaissant pas encore, le mit n'importe où. D'ailleurs, ce jour-là, l'abbé Firmin était toujours sur des charbons ardents; deux bonnes douzaines d'enfants, souvent avertis par leurs parents, arrivaient avec la volonté très arrêtée d'être les premiers du premier banc, et il y avait à ce sujet des petites passes d'armes analogues à celle des serins ou des bengalis en cage.

Tant que le conflit n'existait qu'entre les enfants, il se solutionnait assez facilement, l'abbé, par principe, ne faisant aucun placement. Cela finissait toujours bien par se "tasser", comme on dit au régiment.

La chose devenait plus grave quand les parents s'en mêlaient et jetaient confusément dans la balance, en dehors de toute note de catéchisme, leurs opinions politiques ou le poids de leur fortune... Quand, par exemple, Mme de N..., royaliste bien connue, ou M. Z..., bonapartiste fougueux, ou Mme Y..., femme du directeur de la Banque Nationale, entendait que son rejeton eût le pas sur la progéniture d'un ministre républicain, fût-il devenu président de la République!...

Alors le catéchisme devenait pour les initiés une sorte de champ clos d'où l'abbé se tirait par sa philosophie patiente... les choses ayant une logique intrinsèque et tendant d'une manière insensible mais fatale vers leur axe.

Cette année fut moyenne, et les difficultés de milieu, de race ou de dynastie se résolurent assez vite.

Aussi l'abbé Firmin avait-il l'esprit tranquille quand, la première séance étant finie, "Mademoiselle" présenta Dominique, le dernier, afin évidemment que l'on pût causer plus à loisir.

Dans la circonstance, Mademoiselle était une blonde Bavaroise qui parlait allemand, anglais, et aussi français.

Elle répéta avec la même conviction que "Madame" l'éloge de son élève. Pendant qu'elle faisait ce panégyrique, l'abbé, assis à son bureau buté contre la Table de communion, regardait ce fameux petit Dominique.

Vraiment, il était sympathique.

De taille moyenne, bien pris dans un complet bleu, col marin, yeux très célestes et cheveux très blonds, il semblait intelligent, bien élevé et surtout timide.

L'abbé le détaillait, pendant que Mademoiselle prolongeait son éloge avec exagération.

Et de cet éloge, Dominique semblait gêné.

Evidemment, il eût préféré être à jouer au Bois.

— Eh bien! conclut l'abbé, maintenant je connais Dominique. Je vous promets de le suivre spécialement, et nous tâcherons d'en faire un homme, comme me l'a demandé l'autre jour sa chère maman.

Ce fut le premier contact. L'abbé les regarda s'en aller tous les deux. Mademoiselle, copieuse et correcte, toute compénétrée de l'importance de sa mission; lui, timide, ayant peur de faire du bruit, d'accrocher une chaise, marchant à la dernière mode sur la pointe des pieds, comme une chèvre sur des oeufs.

Cette première séance se répéta à peu près pendant deux ans, avec les mêmes formules, le même cérémonial extérieur, l'abbé ne sachant pas au juste quel travail réel il faisait derrière ce vernis de bienveillance mondaine.

Puis, ce fut la première Communion.

L'enfant s'y était bien préparé; il avait purifié et repurifié son âme. Comme vraiment il avait beaucoup travaillé, que ses leçons étaient parfaitement apprises, ses rédactions fidèles et soignées, l'abbé, sans faire aucune faveur, l'avait nommé "intendant", dignité qui n'alla pas sans susciter quelques jalousies, lesquelles mirent la maman au comble de la joie. Mais l'enfant était méritant et certainement une des plus belles âmes du catéchisme. Naturellement, on le combla de cadeaux, et ce fut un vrai musée que l'abbé Firmin traversa le lendemain du grand jour, en allant faire la visite qu'avait sollicitée Mme Yholdy.

Il y avait de tout, depuis des crucifix jusqu'à des boutons de manchettes, en passant par un magnifique chronomètre de marine offert par "M. Anastase", l'oncle de l'enfant.

Dominique semblait peu touché de cette profusion qui lui enlevait jusqu'à la joie d'un désir.

Et l'abbé posait des jalons: l'enfant avait donc autour de lui sa mère, Mme Yholdy, son oncle, une institutrice; le père était mort, les amis paraissaient nombreux mais exotiques: et au milieu de tout ce monde, l'enfant semblait si seul, si timide, que le vicaire sentit monter en lui un véritable sentiment de compassion, sentiment contre lequel d'abord il lutta presque.

Fils d'ouvrier aisé, mais d'ouvrier —son père construisait des wagons pour une Compagnie de chemin de fer, — l'abbé était né dans les copeaux, avait été élevé très sérieusement, enlevant à force de travail tous les premiers prix. Il était, pour employer une expression consacrée, "fils de ses oeuvres".

Aussi avait-il dans le sang une certaine tendance à être plus sévère pour ceux de ses paroissiens qui naissaient en haut de l'échelle sociale.

Il réclamait d'eux une sorte d'équation entre leur rendement social et l'immensité des avantages qu'ils trouvaient dans leur luxueux berceau, hérédité d'affinement, pluralité des langues, éducation mondaine, instruction secondaire, vision de belle nature ou de voyage, puissance que donnent l'argent et les relations... etc.

Quand ses petits paroissiens avaient le sentiment de leur responsabilité future, et surtout quand ils s'y préparaient, l'abbé était très bon pour eux, car la démocratie de demain devait être dure et discourtoise aux manieurs d'hommes et multiplicateurs de haute énergie.

Mais, lorsque les enfants ne songeaient qu'à profiter et à jouir... quand un grand nom ou une grosse situation sociale ne se présentait pas en leur conscience comme synonyme de "grands devoirs", alors, pour leur bien, pour susciter l'homme endormi en eux, l'abbé les piétinait:

— Vous êtes des armes de luxe, des bibelots d'étagère, des crayons taillés trop fin, et avec lesquels la France ne pourra pas écrire sa grande histoire...

Dominique avait "encaissé" quelques-unes de ces boutades, mais elles avaient tellement réagi en lui que l'abbé maintenant prenait des précautions. L'enfant lui expliquait si franchement son cas: il voyait son devoir, il se savait riche, très riche, fils unique, hélas! lui qui aurait tant désiré des frères et des soeurs... Ce devoir, il voulait se préparer à le remplir. Mais il se sentait faible, très faible; moralement, il n'avait pas de colonne vertébrale...

Et dans son explication enfantine, l'abbé lisait la vérité comme en un livre ouvert. Quel était le père, son caractère, les ascendants...? Il n'en savait rien.

Mais c'était là un facteur secondaire, car, évidemment, le garçon tenait de la mère. Ce qui arrive d'ailleurs fréquemment, Dieu "nattant" pour ainsi dire les hérédités... le fils ressemblant généralement à sa mère, et la fille à son père, afin que le caractère masculin ou féminin n'aille pas en s'accusant en des personnalités tellement tranchées, que le courant de sympathie providentielle ne passerait plus.

Dominique était sa mère.

L'abbé apprit un jour que sa mère était créole, ce qui aggravait encore le cas, et il en conçut un désir plus grand de faire "émerger" cet enfant en l'aimant, en le soutenant, en l'entrainant dans des oeuvres d'abord faciles, puis plus pénibles à la nature et qui, peu à peu, lui forgeraient une volonté.

Quand Dominique lui parlait, lui ouvrait son âme, le prêtre avait souvent l'impression d'être en face d'un enlisé qui crie "au secours".

Dominique voulait être "un homme". Sa mère elle-même, sans bien comprendre évidemment, avait, comme sur un appel de sa race, qui ne voulait pas mourir, prononcé ce mot. Mais une hérédité marécageuse retenait par en bas cette âme qui essayait de se dépoisser les ailes pour les ouvrir à l'air grisant des altitudes. L'abbé l'y aiderait, et il prendrait les moyens d'empêcher que le contact ne se perdit entre lui et l'âme de Dominique.

C'est ainsi qu'il accepta de diner plusieurs fois dans le splendide hôtel de Mme Yholdy. Il s'asseyait alors dans une salle à manger princière où le pauvre petit Dominique semblait effectivement être un bibelot d'étagère servi par de hauts domestiques dédaigneux et fermés.

Il vit dans le grand salon le portrait en pied de Mme Yholdy, signé du nom de ces grands macarons à la mode qui se font une spécialité de peindre les dames exotiques. Il caressa le chien, lui aussi à la mode, espèce de gros mille-pattes sans forme, venu de Chine, ayant coûté cinq cent francs à sa naissance, et qui éclatait de graisse dans sa peau trop courte; il admira des collections d'éventails et de bonbonnières, passa quelques soirées à deviser sur des niaiseries.

(A Suivre)

AU SACRE-COEUR

Concours dramatique

C'est mercredi, le 27 février, qu'e s'ouvrira le grand concours dramatique interparoissial, au Théâtre Dominion. Le concours est organisé par le "Catholic Theatre Guild". Comme bien l'on pense, rien n'a été épargné pour faire de cette louable entreprise un succès de tout premier ordre. Parmi les concurrents, il y a le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur, sous la direction de M. Camille Ste-Marie. Il représentera le troisième acte de "Monique" de Gaillard de Champris d'après le roman de P. Bourget. C'est un drame de toute première valeur, et les acteurs s'efforceront de le rendre aussi parfaitement que possible. Le rôle de Franquetot est joué par Camille Ste-Marie; Michel par Victor Bonin; Françoise Franquetot par Mme Ste-Marie; Marguerite par Mlle Emma Roy; Monique par Mlle Lucienne Blanchard. Le choix des acteurs laisse entrevoir que la pièce aura une interprétation artistique et sera d'un intérêt captivant. Nous prions tous les amis du Cercle dramatique du Sacré-Coeur, et particulièrement les paroissiens du Sacré-Coeur, de venir encourager les acteurs français le jeudi soir, lorsqu'ils seront au programme. Le concours se continuera mercredi, jeudi et vendredi, les 27 et 28 février et le 1er mars.

Partie de cartes

La dernière partie était organisée par les Révérendes Soeurs de l'école et les enfants. Le succès était ni plus ni moins qu'épatant. Les enfants se sont surpassés dans le programme musical. L'orchestre des petits surtout a été des mieux goûtés. Et les applaudissements longtemps répétés de l'auditoire ont vivement souligné l'enthousiasme de ceux qui ont eu le bonheur de voir et d'entendre ces petits prodiges de l'Orchestre Rythmique. "Riblon, Riblette" en trois actes, a aussi été très bien rendu. "Querelle des vieux" était à croquer. Tout enfin était de nature à rendre cette soirée des plus agréables et à en faire un véritable succès. Les Révérendes Soeurs et les enfants ont certainement bien mérité le grand congé, accordé par la Commission Scolaire et nous les remercions cordialement.

Prix—Bridge: Dames, Mme J.-H.-N. Léveillé, 1275; consolation, Mme J. A. Rhéaume, 316. Messieurs, R. P. P. Dussault, O.M.I., 1453; consolation, M. D. Thompson, 411. Whist: Dames, Mme O Roy, 136; consolation, Mme Charles Abraham, 98. Messieurs, M. D. Serneville, 139; consolation, M. Noël Joyal, 103.

A venir

Ne manquez pas la soirée du Mardi Gras! Mme Henri Bédard a pris charge de l'organisation et elle est ardemment secondée par les jeunes. Les efforts déployés pour cette soirée méritent tout l'encouragement que vous pouvez donner. Venez donc en grand nombre. Vous vous amuserez tant et plus.

Le 3 mars

Grande partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales au Sacré-Coeur donnée par Mesdames H. Gauthier et Poirier, le 3 mars.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Jeune femme désire chambre et pension dans maison privée pour apprendre le français. Ecrire: La "Liberté", boîte 101. P42

ON DEMANDE ouvriers ou ouvrières dans les pantalons. S'adresser à Standard Clothing Manufacturing Co., 332, rue Bannatyne, Winnipeg. 42P.

WINNIPEG

Le Festival dramatique des paroisses catholiques

Le Festival dramatique des paroisses catholiques de Winnipeg, qui va se tenir au théâtre Dominion les 27, 28 février et 1er mars, sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Sinnott, soulève un grand enthousiasme dans la ville. Onze paroisses prennent part au concours et plusieurs d'entre elles dans des langues autres que l'anglais.

Voici le programme des trois soirées, avec les pièces qui seront jouées:

Mercredi

Holy Ghost — "Krakiowiak" (en polonais)
St-Edouard — "Pater Noster"
Holy Rosary — "Cavalleria Rusticana" (en italien)
St-Ignace — "At the Gate Beautiful"

Jeudi

Ste-Anne — "Our Aunt from California"
St-Patrice — "The Rascal Pat"
Sacré-Coeur — "Monique" (en français)
Immaculée-Conception — "In the Spring"

Vendredi

St-Antoine — "The Man in the Bowler Hat"
St-Joseph — "Hindernisse" (en allemand)
Ste-Marie — "The Red Lamp"

Mme Bruce Murray, qui est l'un des juges de la Ligue dramatique du Dominion, remplira les fonctions de juge. L'orchestre de la paroisse de Saint-Joseph prêtera son concours.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée de l'exécutif de la Fédération aura lieu le mercredi 27 février, à 2 h. 45, au domicile de la présidente, Mme C.-M. Boswell, 257, avenue Bell, Winnipeg.

Le Cercle Molière

La réunion mensuelle du Cercle a eu lieu samedi dernier. La causerie a été faite par M. Louis-Philippe Gagnon qui traita de "Quelques aspects du théâtre français au XIXe siècle". Il étudia les points saillants du théâtre de Scribe, Emile Augier, Meilhac et Halévy, Labiche, Dumas fils et comment ces différents dramaturges ont traduit, chacun dans leur style, les aspirations, les engouements et les inquiétudes de la société française de ce siècle.

Le Dr Trudel exprima au conférencier les remerciements de l'auditoire. Mlle Jacqueline Deniset interpréta avec beaucoup de charme deux mélodies de son répertoire, avec Mlle Cécile Toupin comme accompagnatrice. M. Gaudias Brunet récita une fable de Lafontaine: Le loup et le chien.

Il est véritablement arrêté que la troupe du cercle qui joua le troisième acte du "Gendre de Monsieur Poirier" au festival régional, répètera cet acte à Saint-Boniface prochainement. Nous ferons connaître les détails de ce programme dans un prochain numéro.

Chevaliers de Colomb

Le Conseil Provencher a la peine d'enregistrer encore un décès parmi ses membres. Celui de M. l'abbé Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste. Nos condoléances à sa famille.

• • •

Nos sympathies aux frères Jean Arpin, de Montréal, *ex-député d'Etat* et Raphaël Arpin, de Lorette, à l'occasion de la mort de leur mère.

• • •

Nos sympathies aussi au frère T. Guenette, de Tamatave, Madagascar, à l'occasion de la mort de sa mère.

• • •

Assemblée régulière jeudi le 28 courant.

• • •

L'initiation se prépare lentement, mais sûrement.

• • •

Notre frère A.-G. Pétrin est retenu à l'hôpital de St-Boniface où il a subi une opération la semaine dernière. Nos meilleurs souhaits.

PETITES NOTES

Réunion de la Société Historique du Manitoba, ce soir, à 8 h. 30, à l'Université, salle D. M. J.-E. Ridd parlera sur le soulèvement de la Rivière-Rouge.

• • •

De passage à Winnipeg, jeudi dernier, M. Albini Demers, maire de Ste-Anne de Bellevue et président de la Compagnie du Sirop Lambert, de Montréal. M. Demers est un ancien confrère de classe de M. Rosaire Vien, de la rue Furby. M. Demers et M. Vien ne s'étaient pas vus depuis 35 ans.

M. Demers était accompagné dans son voyage de M. Jos. Duhamel, d'Ottawa, voyageur de commerce pour la maison Lambert.

La réforme de l'impôt scolaire dans l'Ontario

TORONTO—Le gouvernement ontarien a inscrit la réforme de l'impôt scolaire en tête de son programme législatif. Le discours du trône, lu à l'ouverture solennelle de la première session parlementaire du gouvernement Hepburn, par le lieutenant-gouverneur, M. Bruce, annonce cette réforme. On se souvient que catholiques et orangistes ont eu des entretiens avec M. Hepburn à ce sujet; que les catholiques réclament la réforme de l'impôt et que les orangistes s'y opposent. Les catholiques et les Canadiens français semblent donc remporter la victoire sur les orangistes en plein Ontario.

PARIS — Le gouvernement français a envoyé au gouvernement mexicain une note au sujet de la fermeture de l'école française catholique de San Borja.

Intéressant débat sur l'immigration

(Suite de la première page)

Sir George Perley

En l'absence du premier ministre, Sir George Perley parle au nom du gouvernement. Le retour à la terre est certes l'une des formules les plus certaines pour remédier à la crise. C'est même l'abandon de la terre qui est la cause principale de la crise. Il faudrait faire comprendre aux gens qui retournent à la terre qu'ils doivent en tirer d'abord leur subsistance avant de croire qu'ils puissent en tirer un profit.

Sir George fait l'éloge de l'habitant québecois qui vit de sa terre, sans croire qu'il peut en tenir la grande fortune.

La première idée de l'agriculteur, ce ne doit pas être de produire pour vendre; l'agriculteur doit d'abord penser à produire pour nourrir sa famille, pour la pourvoir des choses dont elle a strictement besoin. Du produit de sa terre, l'agriculteur peut strictement répondre aux besoins de sa famille.

La résolution de M. Bradette a été référée à la Commission parlementaire de l'agriculture.

L'assurance-chômage

Le vote à l'unanimité du bill de l'assurance-chômage en deuxième lecture a pu paraître étrange, après les discours prononcés par les chefs du parti, notamment MM. Mackenzie King, Ernest Lapointe et J.-L. Ralston. Non seulement les trois chefs en question ont dénoncé la mesure comme contraire à la constitution mais plusieurs de leurs partisans ont fait la même chose.

Tous les libéraux qui ont voté, y compris leur leader, M. Mackenzie King, se sont prononcés pour l'adoption d'une loi dont ils contestent d'avance la validité.

L'attitude des libéraux

Il n'y a qu'une façon de s'expliquer l'attitude des libéraux. A la veille des élections, ils ne veulent pas fournir au premier ministre l'occasion de prétendre qu'en s'opposant à son bill, ils se sont prononcés contre le principe de l'assurance-chômage. Car tout en dénonçant la mesure ministérielle comme contraire à la constitution, les oppositionnistes libéraux ont toujours maintenu qu'ils favoriseraient l'assurance-chômage.

C'est le procédé de M. Bennett qu'ils tiennent pour détestable. Ils considèrent qu'avant de soumettre son projet au parlement fédéral, le gouvernement aurait dû consulter les provinces, obtenir leur assentiment. Les uns après les autres, ils ont soutenu que la loi que le gouvernement va faire passer à Ottawa sera déclarée ultra vires et anticonstitutionnelle par les tribunaux.

Une décision judiciaire sur la valeur de la nouvelle loi ne sera pas possible toutefois avant les prochaines élections générales. De toute évidence, c'est l'opportunisme électoral qui a déterminé l'attitude des libéraux. Mais cette même attitude risque de paraître assez fausse.

Critiques

En comité général, on a entendu ensuite des députés de la gauche, les uns libéraux, les autres cécéfistes, qui avaient voté en faveur de la deuxième lecture, dénoncer certains articles, parfois assez violemment.

Le député albertain de Bow-River, M. E.-J. Garland, qui est de la Cécéfeffe, avec l'appui de son collègue travailliste, M. Heaps, a réclamé par exemple une assurance-chômage qui ne serait pas contributoire pour l'employé mais seulement pour l'employeur et l'Etat. Il a proposé un amendement dans ce sens.

L'ouvrier ne peut contribuer

MM. Garland et Heaps considèrent que l'ouvrier n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de contribuer à un fonds d'assurance-chômage obligatoire. M. Garland insiste sur le fait que d'exiger une contribution de la part de l'ouvrier, c'est diminuer son pouvoir d'achat. Or, le pouvoir d'achat de la masse ouvrière ne doit pas être diminué mais augmenté pour que la prospérité générale renaisse. Les salaires sont si peu élevés au Canada, depuis la crise, que des milliers et des milliers d'employés n'ont plus les moyens de vivre non pas confortablement, mais de façon simplement décente. C'est prendre sur leur nécessaire que de leur imposer une contribution à un fonds d'assurance-chômage. Des salariés vivent dans des taudis. Que l'Etat et l'employeur se chargent de tout; s'il le faut, que l'Etat seul assume la totalité des frais de l'assurance-chômage.

Les emplois exclus

L'article 15 du projet de loi stipule que tous les emplois manuels, qui commandent une rémunération de moins de $2,000 par année, tombent sous le coup de l'assurance-chômage obligatoire, moins quelques emplois qui sont énumérés dans une annexe. Les salariés de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie forestière, de la chasse et du piégeage, du transport par eau, du transport aérien, du débardage, de la finance, du service domestique (à l'exclusion des employés de clubs ou d'entreprises lucratives), de l'enseignement, du service infirmier, de la police, de la milice et des autres organisations militaires, du fonctionnarisme, etc., etc., se trouvent exclus des bénéfices de l'assurance-chômage de M. Bennett.

Bien des députés se plaignent du grand nombre des exclus.

Amendement rejeté

M. Mackenzie King a soumis un amendement au projet. Cet amendement demandait que la nouvelle loi ne soit mise en vigueur qu'après avoir été soumise à la Cour suprême, à propos de la question de constitutionnalité.

L'amendement a été comme de raison rejeté. M. Mackenzie King ne devait pas être sans s'y attendre. Le vote sur l'amendement a été de 57 voix contre 21. L'extrême gauche, la Cécéfeffe, s'est franchement ralliée au gouvernement.

Semaine de 48 heures

M. Bennett a présenté vendredi à la Chambre deux projets de loi de grande importance faisant partie de son programme de réforme. Les bills ont trait à l'établissement de la journée de 8 heures et d'un jour de repos par semaine.

DÉCÈS

Balcaen, Mme Joseph, de La Broquerie, décédée le 18 février, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 33 ans. Service et sépulture le 21 à La Broquerie. P. Coutu avait la direction des funérailles.